



COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact : Alain Pronost, directeur financier groupe
Tél. : + 33 (0)6 62 60 56 51

GLOBAL GRAPHICS : RESULTATS DU TROISIEME TRIMESTRE ET DES NEUF PREMIERS MOIS DE 2011

Pompey (France), le 3 novembre 2011 - GLOBAL GRAPHICS SA (NYSE-Euronext : GLOG), groupe à l'expertise reconnue dans le développement de solutions performantes pour la gestion de documents électroniques et l'impression numérique, a annoncé ses résultats pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

La comparaison des chiffres-clés du troisième trimestre 2011 avec ceux du troisième trimestre 2010 met en exergue les éléments suivants :

- un chiffre d'affaires consolidé de 2,0 millions d'euros ce trimestre (2,2 millions d'euros à taux de change constants), contre 2,6 millions d'euros au troisième trimestre 2010,
- un résultat d'exploitation négatif de 0,1 millions d'euros ce trimestre, contre un résultat d'exploitation légèrement positif au troisième trimestre 2010,
- un résultat d'exploitation retraité négatif de 0,2 million d'euros ce trimestre, contre un résultat d'exploitation retraité positif de 0,1 million d'euros au troisième trimestre 2010,
- un résultat avant impôt retraité négatif de 0,2 million d'euros ce trimestre (soit une perte de € 0,02 par action), contre un résultat avant impôt retraité positif de 0,1 million d'euros (soit un bénéfice de € 0,01 par action) au troisième trimestre 2010,
- une perte nette de 0,1 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette de € 0,01 par action) ce trimestre, contre une légère perte nette au troisième trimestre 2010 (soit une perte nette de € 0,00 par action),
- une perte nette retraitée de 0,2 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette retraitée de € 0,02 par action), contre un léger bénéfice retraité au troisième trimestre 2010 (soit un bénéfice net retraité de € 0,00 par action).

Gary Fry, directeur général du groupe Global Graphics, a commenté ces chiffres comme suit : "les résultats que nous avons dégagés au troisième trimestre, qui est habituellement le trimestre le plus faible de l'exercice, sont en ligne avec nos attentes. Etant donné la manière dont fonctionne notre modèle de concession de licences, nous nous attendons à comptabiliser dans les prochains trimestres le chiffre d'affaires afférent aux nouveaux contrats que nous avons conclus au troisième trimestre."

"Le troisième trimestre a été la période durant laquelle les efforts intenses de développement que nous avons entrepris ont porté leurs fruits. Dans le segment opérationnel de l'impression (Print segment), nous avons lancé la version beta du Harlequin MultiRIP, la nouvelle version du RIP Harlequin, aux performances accrues, qui a été optimisée pour piloter les systèmes d'impression numérique à pleine vitesse. Le retour que nous en avons du marché nous indique qu'il est le produit

numéro un dans ce segment de marché en termes de vitesse et de qualité d'impression ; c'est ce qui nous a permis de conclure un contrat avec un nouveau grand compte qui va désormais déployer cette technologie dans ses propres produits.

Nous avons également noté avec plaisir le niveau accru d'intérêt pour nos applications dans le domaine de l'impression numérique. Au cours du troisième trimestre, nous avons également lancé la version 9 du Harlequin Server RIP, qui comprend un ensemble de nouvelles fonctionnalités qui va permettre de porter le niveau de productivité des ateliers d'impression à des niveaux inconnus jusque-là. Nos clients grands comptes nous ont fait part de leur enthousiasme quant aux perspectives commerciales que leur ouvre le lancement de cette nouvelle version."

"Dans le segment opérationnel de la gestion de documents électroniques (eDoc segment), nous avons lancé la version beta de la plateforme Sunstone, qui a été accueillie avec grand intérêt, et fait l'objet d'évaluations par nombre de sociétés qui développent des applications logicielles visant à améliorer la productivité des salariés. gDoc Fusion et gDoc Binder sont deux exemples d'applications que nos partenaires qui utilisent nos produits en marque blanche peuvent intégrer en utilisant la plateforme Sunstone. Nous avons également noté avec plaisir que notre bibliothèque de création de fichiers PDF s'impose dans le marché : elle a été reconnue comme étant plus rapide, et permettant une conversion de fichiers plus fidèle et d'une taille plus petite qu'Adobe® Acrobat® lors des processus de conversion des fichiers Microsoft Office en fichiers au format PDF."

Résultats du troisième trimestre 2011

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2,0 millions d'euros ce trimestre, s'inscrivant en repli de 20,8% à taux de change courants et de 15,2% à taux de change constants, par rapport aux 2,6 millions d'euros réalisés au troisième trimestre 2010.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2,0 millions d'euros ce trimestre contre 2,4 millions d'euros au troisième trimestre 2010, et respectivement 2,3 et 2,0 millions d'euros aux premier et deuxième trimestres de l'exercice en cours.

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation négatif de 0,1 million d'euros ce trimestre (équivalent à 4,5% des ventes de ce trimestre), contre un résultat d'exploitation légèrement positif au troisième trimestre 2010 (1,7% des ventes du trimestre en question).

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation retraité (ou EBITA, tel que défini dans un tableau présenté ci-après) négatif de 0,2 million d'euros ce trimestre, contre un résultat d'exploitation retraité positif de 0,1 million d'euros au troisième trimestre 2010. Par suite, la marge opérationnelle retraitée est négative, et équivalente à 7,9% des ventes ce trimestre, contre une marge positive, équivalente à 4,5% des ventes, au troisième trimestre 2010.

Le Groupe a dégagé un résultat avant impôt retraité (tel que défini dans un tableau présenté ci-après) négatif de 0,2 million d'euros ce trimestre, contre un résultat avant impôt retraité positif de 0,1 million d'euros au troisième trimestre 2010, conduisant à une perte avant impôt retraitée égale à € 0,02 par action ce trimestre, contre un bénéfice avant impôt retraité égal à € 0,01 par action au troisième trimestre 2010.

Le Groupe a dégagé une perte nette de 0,1 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette égale à € 0,01 par action), contre une légère perte nette au troisième trimestre 2010 (qui était égale à € 0,00 par action).

Le Groupe a dégagé une perte nette retraitée (telle que définie dans un tableau présenté ci-après) de 0,2 million d'euros ce trimestre (soit une perte nette retraitée de € 0,02 par action), contre un léger bénéfice net retraité au troisième trimestre 2010 (qui était égal à € 0,00 par action).

Résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2011

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à environ 6,2 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011, en repli de 8,1% à taux de change courants et de 3,7% à taux de change constants, par rapport aux 6,8 millions d'euros dégagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6,3 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (après prise en compte de la somme de 0,2 million d'euros inscrite du poste Autres produits d'exploitation), contre 8,7 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, ce dernier montant comprenant la somme de 0,4 million d'euros inscrite au poste Autres charges d'exploitation, à raison des charges exposées suite à la mise en œuvre du plan de réorganisation des activités du Groupe en avril 2010.

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation négatif de 0,4 million d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte équivalente à 6,0% des ventes de la période), contre un résultat d'exploitation négatif de 2,3 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, où cette perte était équivalente à 33,2% des ventes de cette période.

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation retraité (ou EBITA, tel que défini dans un tableau présenté ci-après) négatif de 0,7 million d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre un résultat d'exploitation retraité négatif de 1,7 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. Par suite, la marge opérationnelle retraitée est négative et équivalente à 11,1% des ventes réalisées au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre une marge opérationnelle retraitée négative et équivalente à 24,9% des ventes réalisées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le Groupe a dégagé un résultat avant impôt retraité (tel que défini dans un tableau présenté ci-après) négatif de 0,7 million d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre un résultat avant impôt retraité négatif de 1,9 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, conduisant à une perte avant impôt retraitée égale à € 0,07 par action au titre des neuf premiers mois de 2011, contre une perte avant impôt retraitée égale à € 0,19 par action au titre des neuf premiers mois de 2010.

Le Groupe a dégagé une perte nette de 0,3 million d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte nette de € 0,03 par action au titre de cette période), contre une perte nette de 2,7 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (soit une perte nette de € 0,26 par action au titre de cette période).

Le Groupe a dégagé une perte nette retraitée (telle que définie dans un tableau présenté ci-après) de 0,5 million d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte nette retraitée de € 0,05 par action au titre de cette période), contre une perte nette retraitée de 2,1 millions d'euros au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (soit une perte nette retraitée de € 0,21 par action au titre de cette période).

Commentaires sur les perspectives pour le reste de l'exercice 2011

Monsieur Gary Fry a poursuivi comme suit : "les engagements que nous avons reçus de nos clients, tant dans le domaine de l'impression numérique que dans celui des applications, sont encourageants.

Notre politique d'innovation technologique nous a permis de développer de nouvelles applications qui nous permettent de conclure de nouveaux partenariats commerciaux

Notre base de coûts est restée sous contrôle depuis le début de l'exercice, alors que, dans le même temps, pour ce qui touche à la mise en œuvre de notre stratégie, nous continuons à tirer parti de la décision d'investir dans de nouveaux talents que nous avons prise au premier semestre."

Attribution d'options à certains administrateurs de la Société

Le conseil d'administration qui s'est réuni le 2 novembre 2011 a décidé d'attribuer des options de souscription d'actions à certains administrateurs de la Société.

Pour plus de détails sur les modalités et les conditions de cette attribution d'options, merci de vous référer à la note 17 des états financiers consolidés résumés du Groupe pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011, qui sont joints au présent communiqué.

Annonce des résultats du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Global Graphics prévoit d'annoncer ses résultats consolidés pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2011 le mercredi 8 février 2012, avant l'ouverture du marché.

A propos de Global Graphics

Global Graphics (www.globalgraphics.com) est un groupe leader dans le développement et la commercialisation de solutions logicielles répondant aux besoins des secteurs de l'impression numérique et de l'impression de labeur, et en matière de gestion de documents électroniques. Le Groupe commercialise ses solutions aux acteurs des marchés des arts graphiques et de l'impression commerciale, de l'impression numérique, des applications logicielles à usage professionnel et du knowledge worker.

Le Groupe compte parmi ses clients les plus grands fabricants mondiaux de systèmes pré-presses numériques, d'imprimantes couleur grand format, de systèmes d'épreuves couleur, de copieurs et d'imprimantes pour les marchés professionnels, des grandes entreprises ou des PME, ainsi qu'une grande variété de sociétés de développement logiciel.

Précisions sur les affirmations à caractère prévisionnel (forward-looking statements)

Ce communiqué de presse contient, en plus d'informations historiques, des affirmations à caractère prévisionnel qui sont fondées sur des hypothèses, qui impliquent la prise en compte de certains risques ainsi que d'incertitudes. Ces affirmations à caractère prévisionnel englobent aussi bien des affirmations relatives à la croissance et aux projets d'expansion du Groupe que des affirmations sur des résultats prévus pour des périodes futures. De telles affirmations sont basées sur les prévisions actuelles de la direction du Groupe et sont sujettes à un certain nombre d'aléas quant à leur réalisation, qui, s'ils devaient se concrétiser, pourraient conduire à ce que les résultats réels s'avèrent être significativement différents de ceux énoncés dans les présentes affirmations à caractère prévisionnel.

Bien que la direction du Groupe estime que les prévisions reflétées dans lesdites affirmations sont raisonnables compte tenu des informations à sa disposition, elle ne peut garantir à quiconque que ces prévisions s'avéreront finalement exactes. En conséquence, aucun tiers ne devrait accorder une importance exagérée et hors de propos à ces affirmations.

En toute hypothèse, ces affirmations à caractère prévisionnel n'ont de valeur qu'à la date du présent communiqué de presse. Le Groupe n'a d'obligation, ni de revoir, ni d'amender ces affirmations sur la base d'informations postérieures à la date de publication du présent communiqué de presse, du fait d'informations nouvelles, ou de survenance d'événements non prévus à la présente date.

GRUPE GLOBAL GRAPHICS

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE RESUME

Exprimé en milliers d'euros, hormis les résultats par action exprimés en euros

Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Chiffre d'affaires consolidé	2 039	2 575	6 234	6 780
Coût des ventes	(102)	(124)	(315)	(328)
MARGE BRUTE	1 937	2 451	5 919	6 452
Charges commerciales et générales	(851)	(1 154)	(3 020)	(4 276)
Charges de recherche et développement	(1 177)	(1 243)	(3 475)	(4 022)
Autres charges d'exploitation	0	(86)	0	(480)
Autres produits d'exploitation	0	75	205	75
RESULTAT D'EXPLOITATION	(91)	43	(371)	(2 251)
Produits d'intérêts (note 6)	2	4	5	10
Charges d'intérêts (note 6)	0	0	(26)	0
Gains nets (pertes nettes) de change	7	(28)	(8)	(253)
RESULTAT AVANT IMPOT	(82)	19	(400)	(2 494)
Produit (charge) d'impôt (note 7)	(36)	(41)	132	(184)
RESULTAT NET	(118)	(22)	(268)	(2 678)
RESULTATS PAR ACTION (note 8)				
Résultat par action	(0,01)	(0,00)	(0,03)	(0,26)
Résultat dilué par action	(0,01)	(0,00)	(0,03)	(0,26)

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
ETAT RESUME DU RESULTAT GLOBAL
Exprimé en milliers d'euros

Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Résultat net de la période	(118)	(22)	(268)	(2 678)
Ecartés nés de la conversion des comptes des filiales étrangères	633	(911)	(89)	792
Total des autres éléments (nets d'impôt) du résultat global	633	(911)	(89)	792
Résultat global total de la période	515	(933)	(357)	(1 886)

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
 ETAT RESUME DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE
 Exprimé en milliers d'euros

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
	Chiffres ni audités, ni revus	
ACTIFS		
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations corporelles	453	504
Immobilisations incorporelles (note 9)	5 101	5 005
Ecart de acquisition (note 10)	6 586	6 673
Actifs financiers	105	107
Actifs nets d'impôt différé	50	51
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	12 295	12 340
ACTIFS COURANTS		
Stocks et en-cours	26	38
Créances clients (note 11)	1 786	1 906
Créances d'impôt courant	32	37
Autres créances	91	59
Charges constatées d'avance	661	471
Disponibilités	1 394	1 869
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	3 990	4 380
TOTAL DES ACTIFS	16 285	16 720
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		
Capital (note 12a)	4 116	4 116
Primes d'émission (note 12b)	28 772	28 776
Réserve liée aux paiements fondés sur des actions	3 097	2 982
Réserve liée aux rachats d'actions propres (note 13)	(1 204)	(1 204)
Réserves consolidées	(8 907)	(8 639)
Ecart de conversion	(11 340)	(11 251)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	14 534	14 780
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
Provisions (note 5b)	0	34
Autres passifs non courants	2	2
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2	36
PASSIFS COURANTS		
Provisions (note 5b)	0	150
Dettes fournisseurs	411	292
Dettes d'impôt courant	9	0
Autres dettes	813	892
Avances reçues et produits constatés d'avance	516	570
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	1 749	1 904
TOTAL DES PASSIFS	1 751	1 940
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES ET DES PASSIFS	16 285	16 720

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Les chiffres afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont extraits des états financiers consolidés pour ce même exercice, qui ont été audités.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
TABLEAU RESUME DES FLUX DE TRESORERIE

Exprimé en milliers d'euros
Chiffres ni audités, ni revus

	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat avant impôt	(400)	(2 494)
Elimination des charges et produits liés aux activités opérationnelles sans incidence sur la trésorerie :		
- Amort. des immobilisations corporelles	143	179
- Amort. des autres immobilisations incorporelles	762	725
- Coût des paiements fondés sur des actions (note 4d)	115	100
- Dotations aux (reprises de) provisions (note 5b)	(205)	0
- Charges (produits) d'intérêts (note 6)	21	(10)
- Résultat net de cession d'éléments d'actif incorporel	0	(70)
- Ecart de change comptabilisés en résultat (note 6)	8	253
- Charges imputées sur la prime d'émission (note 12b)	(4)	(19)
Ecart de change non comptabilisés en résultat	(25)	(221)
Autres éléments	(30)	8
Variation des créances et dettes :		
- Stocks et en-cours	12	21
- Créances clients (note 11)	120	335
- Créances d'impôt courant	5	(1)
- Autres créances	(32)	16
- Charges constatées d'avance	(190)	(31)
- Dettes fournisseurs	119	37
- Dettes d'impôt courant	9	(5)
- Autres dettes	(79)	187
- Avances reçues et produits constatés d'avance	(54)	(596)
Montant reçu dans la période au titre des intérêts	3	11
Montant versé dans la période au titre des intérêts	0	0
Montant reçu (versé) dans la période au titre des impôts	241	23
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	539	(1 552)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(96)	(216)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	(58)
Frais de développement portés à l'actif (note 4b)	(919)	(609)
Produit de la cession d'actifs incorporel	17	55
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(998)	(828)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Rachats d'actions propres (note 13a)	0	0
TRESORERIE NETTE LIEE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	0	0
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE SUR LA PERIODE	(459)	(2 380)
TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 1ER JANVIER	1 869	3 144
EFFET DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 1ER JANVIER	(16)	197
TRESORERIE NETTE DISPONIBLE AU 30 SEPTEMBRE	1 394	961

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
ETAT RESUME DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exprimé en milliers d'euros
Chiffres ni audités, ni revus

	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Capitaux propres consolidés au 1er janvier	14 780	16 366
Résultat global total de la période intermédiaire	(357)	(1 886)
Effet des plans fondés sur des actions :		
- Coûts des paiements fondés sur des actions (note 4d)	115	100
- Frais imputés sur le compte Primes d'émission (note 12b)	(4)	(61)
Effet total des plans fondés sur des actions	111	39
Transactions relatives aux actions propres auto-détenues :		
- Rachats d'actions propres (note 13a)	0	0
- Attribution gratuite d'actions auto-détenues (note 13b)	0	42
Total des transactions relatives aux actions propres	0	42
Capitaux propres consolidés au 30 septembre	14 534	14 561

Les notes explicatives jointes en annexe font partie intégrante des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES
DU TROISIEME TRIMESTRE ET DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2011

NOTE 1 : ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

Les présents états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 comprennent Global Graphics SA, société de droit français (ci-après la "Société"), et ses filiales, l'ensemble étant désigné comme le "Groupe".

Ces états financiers consolidés résumés ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Société le 2 novembre 2011.

NOTE 2 : MODALITES DE PREPARATION DE CES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES

(a) Attestation de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés selon les prescriptions d'IAS 34, Information financière intermédiaire (IAS 34), et plus généralement selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB), tels qu'adoptées par l'Union européenne.

Dans la mesure où elles ont été rédigées dans la perspective de leur inclusion dans le communiqué de presse afférent aux résultats trimestriels du Groupe, les notes annexes aux présents états financiers consolidés résumés ne comportent pas l'ensemble des informations dont la communication est obligatoire en fin d'exercice : il est donc nécessaire d'analyser le contenu de ces notes en effectuant concomitamment une revue du contenu des notes de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

(b) Modalités d'évaluation utilisées

Les présents états financiers consolidés résumés ont été préparés selon la règle du coût historique. Les instruments dérivés ont été réévalués à leur juste valeur, la variation correspondante étant comptabilisée en résultat.

Les actifs immobilisés sont indiqués pour leur valeur nette comptable ou, si elle est inférieure, à leur juste valeur minorée des éventuels coûts de cession de ces actifs.

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés sont identiques à celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, telles qu'indiquées en note 4 de l'annexe aux états financiers consolidés de ce même exercice.

(c) Devises de fonctionnement et de présentation

Les présents états financiers consolidés résumés sont présentés en euros, qui est également la devise de fonctionnement de la Société, l'arrondi se faisant au millier le plus proche, sauf indication contraire.

(d) Continuité d'exploitation

Au 30 septembre 2011, le Groupe n'a pas de dettes financières et dispose d'une trésorerie de 1 394 (contre 1 396 au 30 juin 2011 et 1 869 au 31 décembre 2010).

A la date d'arrêté des présents états financiers consolidés résumés, après avoir revu les prévisions de trésorerie préparées par la direction du Groupe pour la période de 12 mois courant jusqu'au 30 septembre 2012, le conseil d'administration de la Société considère qu'il n'existe pas d'incertitudes significatives susceptibles de l'amener à penser que la continuité du Groupe puisse être compromise.

NOTE 3 : METHODES ET REGLES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des présents états financiers consolidés résumés sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, telles qu'indiquées à la note 3 de l'annexe aux états financiers consolidés de ce même exercice.

NOTE 4 : ESTIMATIONS COMPTABLES SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers consolidés selon les normes comptables internationales oblige la direction du Groupe à faire certaines estimations comptables qui peuvent avoir un impact significatif sur les comptes consolidés.

Elle requiert également de la part de la direction du Groupe un discernement dans la mise en œuvre des règles et méthodes comptables retenues par le Groupe, et de recourir à des estimations et des hypothèses pour la détermination de certains montants indiqués tant à l'actif qu'au passif de l'état de situation financière consolidée, ainsi qu'en produits ou en charges au compte de résultat consolidé.

Ces estimations et hypothèses sont basées sur des données historiques et divers facteurs jugés pertinents lors de la prise de décision : elles vont servir de bases à l'évaluation des postes d'actif et de passif dont le montant ne peut être obtenu directement d'une autre manière. Il est tout à fait possible que les résultats réels futurs divergent de ceux estimés.

Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent font l'objet d'une revue régulière par la direction du Groupe. Toute révision des estimations comptables affecte le résultat de la période dans laquelle cette révision intervient si cette révision n'affecte que cette seule période, mais également les périodes futures si cela s'avère nécessaire.

Les principales estimations faites par la direction du Groupe dans l'application des normes comptables internationales qui ont un effet significatif sur les états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011, de même que les hypothèses et les estimations comptables susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des comptes consolidés au cours des douze mois à venir, sont expliquées ci-après.

(a) Perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels

(i) Ecart d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie infinie

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée de vie infinie font l'objet d'une revue, pratiquée au moins une fois l'an, ou plus fréquemment s'il existe des événements ou des changements de circonstances pouvant laisser penser qu'il y a lieu de constater et de comptabiliser une perte de valeur de ces actifs, notamment un recul des résultats opérationnels passés ou prévus et un repli des projections de flux de trésorerie futurs. Si les prévisions de résultats opérationnels futurs du Groupe ou tout autre événement devaient amener la direction du Groupe à devoir constater une perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels à durée de vie infinie, le Groupe pourrait être contraint de devoir constater une charge d'un montant qui pourrait être significatif au titre de la période durant laquelle cette perte de valeur serait identifiée, ce qui ne manquerait pas d'avoir un impact défavorable sur les résultats du Groupe.

IAS 34 requiert qu'à chaque date d'arrêté intermédiaire soient mis en œuvre des tests permettant de déterminer s'il y a lieu de constater et de comptabiliser une perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels ou, le cas échéant, de reprendre une écriture constatée à ce titre au cours de périodes ou d'exercices antérieurs, ces tests devant être conduits d'une manière similaire aux tests de même nature qui sont obligatoirement menés en fin d'exercice.

En application du paragraphe 36 de l'annexe B d'IAS 34, le Groupe n'a pas réalisé de tests détaillés de recherche d'une perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels à durée de vie infinie au 30 septembre 2011, comme cela avait été fait au 31 décembre 2010, mais s'est attaché à identifier les éventuels indicateurs révélant l'existence d'une telle perte de valeur au cours et au terme du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011. Suite à cette revue, aucune charge n'a été comptabilisée au titre d'une perte de valeur des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels à durée de vie infinie dans les états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (cf. note 10b ci-après).

(ii) Actifs incorporels donnant lieu à amortissement

Les actifs incorporels qui donnent lieu à amortissement (lesquels comprennent notamment les frais de développement de programmes informatiques portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée en application d'IAS 38, Actifs Incorporels) font l'objet de tests de dépréciation dès qu'il existe une indication ou un changement d'estimation comptable pouvant laisser penser que ces actifs ont subi une perte de valeur.

- Actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel Print

Les actifs incorporels comptabilisés au titre segment opérationnel Print (cf. note 14e) ont pour origine les frais exposés au titre de deux projets de développement (relatifs aux RIP Harlequin et Jaws), dont la direction du Groupe considère qu'ils remplissent les critères visés aux paragraphes 57 à 62 d'IAS 38 pour être portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée (cf. note 4b).

En l'absence de tout changement significatif au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 dans les hypothèses utilisées au 31 décembre 2010 pour mener les tests permettant de déterminer s'il est ou non nécessaire de déprécier ces actifs incorporels, et en l'absence de toute dépréciation de ces actifs incorporels constatée à cette dernière date, la direction du Groupe a estimé qu'aucune dépréciation des actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel Print ne devait être constatée au titre du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (cf. note 9b ci-après).

- Actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel eDoc

Les actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel eDoc (cf. note 14e) ont pour origine les frais exposés au titre de trois projets de développement (EDL, applications gDoc et autres technologies de conversion de documents électroniques), dont la direction du Groupe estime qu'ils remplissent les critères visés aux paragraphes 57 à 62 d'IAS 38 pour être portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée (cf. note 4b).

En l'absence de tout changement significatif au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 dans les hypothèses utilisées au 31 décembre 2010 pour mener les tests permettant de déterminer s'il est ou non nécessaire de déprécier ces actifs incorporels, et en l'absence de toute dépréciation de ces actifs incorporels constatée à cette dernière date, la direction du Groupe a estimé qu'aucune dépréciation des actifs incorporels comptabilisés au titre du segment opérationnel eDoc ne devait être constatée au titre du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (cf. note 9b ci-après).

(b) Activation des coûts de développement de programmes informatiques

(i) Méthode utilisée par le Groupe

Comme indiqué à la note 3e de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les coûts engagés pour corriger les programmes informatiques existants sont passés en charges au titre de la période durant laquelle ils sont encourus.

Sont portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée les coûts de développement qui, tout à la fois, conduisent directement au développement de programmes facilement identifiables et ayant un caractère novateur sur lesquels le Groupe détient des droits de propriété, peuvent être mesurés de manière fiable, et vont probablement générer des bénéfices économiques futurs au-delà des douze mois à venir. Ces coûts incluent exclusivement les salaires et charges sociales afférentes aux équipes de développement travaillant sur le projet considéré.

Les coûts de développement de programmes informatiques qui sont ainsi portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée sont amortis selon le mode linéaire, à compter de la date à laquelle le projet de développement en question est considéré achevé, sur leur durée de vie estimée, qui n'excède pas dix années, la charge correspondante étant enregistrée dans la rubrique Charges de recherche et développement du compte de résultat consolidé.

(ii) Activation des coûts de développement de programmes informatiques

Figurent dans les tableaux présentés ci-dessous le montant cumulé aux 30 septembre 2011 et 2010 des coûts de développement des programmes informatiques qui ont été portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée pour les projets de développement dont la direction du Groupe estime qu'ils remplissent les critères permettant une telle activation, ainsi que les montants des frais activés au titre de ces projets au cours des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011 :

- Troisième trimestre et neuf premiers mois de l'exercice 2011

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Montant capitalisé au 30 sept. 2011	Montant capitalisé au cours du troisième trimestre 2011	Montant capitalisé au cours des neuf premiers mois de 2011
RIP Harlequin	5 023	148	424
RIP Jaws	274	53	138
Total segment opérationnel Print	5 297	201	562
Electronic Document Libraries (EDL)	1 495	1	21
Applications gDoc	1 296	77	205
Autres technologies de conversion de documents électroniques	132	64	131
Total segment opérationnel eDoc	2 923	142	357
Total	8 220	343	919

- Troisième trimestre et neuf premiers mois de l'exercice 2010			
En milliers d'euros	Montant	Montant	Montant
Chiffres ni audités, ni revus	capitalisé	capitalisé	capitalisé
	au 30 sept.	au cours du	au cours des
	2010	troisième	neuf premiers
		trimestre 2010	mois de 2010
RIP Harlequin	4 465	107	203
RIP Jaws	89	33	89
Total segment Print	4 554	140	292
Electronic Document Libraries (EDL)	1 480	11	56
Applications gDoc	1 043	42	261
Total segment eDoc	2 523	53	317
Total	7 077	193	609

(iii) Amortissement des coûts de développement de programmes informatiques
Figurent dans les tableaux présentés ci-dessous le montant des amortissements cumulés aux 30 septembre 2011 et 2010 au titre des projets de développement de programmes informatiques dont la direction du Groupe estime qu'ils remplissent les critères permettant l'activation, ainsi que les montants comptabilisés en charges à ce titre au cours des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011 :

- Troisième trimestre et neuf premiers mois de l'exercice 2011			
En milliers d'euros	Amort.	Amortissements	Amortissements
Chiffres ni audités, ni revus	cumulés	comptabilisés	comptabilisés
	au 30 sept.	au troisième	au cours des
	2011	trimestre 2011	neuf premiers
			mois de 2011
RIP Harlequin	2 007	114	338
RIP Jaws	0	0	0
Total segment Print	2 007	114	338
Electronic Document Libraries (EDL)	609	38	120
Applications gDoc	560	83	229
Autres technologies de conversion de documents électroniques	0	0	0
Total segment eDoc	1 169	121	349
Total	3 176	235	687

- Troisième trimestre et neuf premiers mois de l'exercice 2010			
En milliers d'euros	Amort.	Amortissements	Amortissements
Chiffres ni audités, ni revus	cumulés	comptabilisés	Comptabilisés
	au 30 sept.	au troisième	au cours des
	2010	trimestre 2010	neuf premiers
			mois de 2010
RIP Harlequin	1 574	115	350
RIP Jaws	0	0	0
Total segment Print	1 574	115	350
Electronic Document Libraries (EDL)	454	42	125
Applications gDoc	286	63	189
Total segment eDoc	740	105	314
Total	2 314	220	664

(c) Impôts

(i) Impôts sur les bénéfices

Le Groupe doit s'acquitter d'impôts sur les bénéfices réalisés en France et dans tous les pays où il a des filiales (notamment au Royaume-Uni et aux Etats-Unis). Une part importante de jugement est nécessaire pour déterminer le montant de l'impôt à payer dans la mesure où il existe un certain nombre de transactions ou de calculs pour lesquels l'effet fiscal n'est pas facile à déterminer.

(ii) Impôts différés

- Méthode utilisée par le Groupe pour reconnaître des actifs d'impôt différé

Le Groupe comptabilise des actifs d'impôt différé, nets des passifs d'impôt différé le cas échéant, selon la méthode indiquée à la note 3p de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Pour déterminer s'il est ou non probable qu'un actif d'impôt différé reconnu dans un pays donné puisse être imputé sur des bénéfices fiscaux futurs attendus dans ce même pays, le Groupe estime les bénéfices fiscaux attendus sur un horizon d'une durée jugée raisonnable (actuellement fixé à 4 années), en se basant sur les hypothèses de croissance et de profit que la direction du Groupe estime les plus pertinentes. Si ces hypothèses devaient être revues à la baisse de manière significative au cours de périodes futures, le Groupe pourrait être amené à comptabiliser une dépréciation d'un montant qui pourrait être significatif au titre de la période durant laquelle interviendrait la révision de ces hypothèses, ce qui aurait un impact défavorable sur les résultats du Groupe.

- Actifs d'impôt différé comptabilisés

Actif d'impôt différé relatif aux déficits reportables de la filiale anglaise

Les actifs d'impôt différé ont pour principale origine les déficits reportables par les filiales anglaises du Groupe résultant des acquisitions réalisées au cours des exercices clos les 31 décembre 1999 et 2000. Ces déficits sont reportables de manière indéfinie, mais ne peuvent être imputés dans une année donnée qu'à concurrence de 20% du solde des déficits reportables à l'ouverture dudit exercice. Le montant de l'actif différé d'impôt correspondant à la fraction des déficits reportables que le Groupe entend imputer sur le bénéfice fiscal dégagé par ses filiales anglaises au cours de la période de 4 années s'achevant le 30 septembre 2015, déterminé en tenant compte du taux d'impôt qui sera applicable au moment où il est prévu que l'actif d'impôt différé sera réalisé (soit le taux de 25,0% applicable à compter du 1^{er} avril 2012, comme indiqué en note 7d ci-après), se monte à 1 258 au 30 septembre 2011, la charge d'impôt différé correspondante s'élevant à 4 au titre du troisième trimestre 2011, et le produit d'impôt différé correspondant se montant à 9 au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (cf. note 7b ci-après).

Passif d'impôt différé provenant de l'activation des frais de développement

Le passif d'impôt différé comptabilisé à raison de l'effet net, après amortissements, de l'activation des frais de développement engagés par la filiale anglaise du Groupe en application des dispositions applicables d'IAS 38, et déterminé en tenant compte du taux d'impôt qui sera applicable au moment où il est prévu que le passif d'impôt différé donnera lieu à règlement (soit 25,0%), se monte à 1 261 au 30 septembre 2011, une charge d'impôt différé de 28 et de 61 ayant été reconnue au titre respectivement du troisième trimestre 2011 et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (cf. note 7b ci-après).

- Actifs d'impôt différé non comptabilisés

Le montant des déficits reportables susceptibles d'être utilisés dans le futur par la filiale anglaise du Groupe, mais uniquement après le 1^{er} octobre 2015, et qui, de ce fait, n'ont pas donné lieu à constatation d'un actif d'impôt différé au 30 septembre 2011, s'élève à 13 446 à cette dernière date.

Si un actif d'impôt différé avait été reconnu au 30 septembre 2011 au titre de cette fraction des déficits reportables, dans la mesure où ces déficits ne seraient pas utilisés avant le 1^{er} octobre 2015, le taux d'impôt qu'il aurait convenu d'utiliser pour la détermination de cet actif d'impôt différé a été estimé égal à 25,0%, taux applicable à compter du 1^{er} avril 2012 : il en aurait découlé un actif d'impôt différé supplémentaire de 3 362 au 30 septembre 2011.

(d) Coût des plans basés sur des actions

(i) Options attribuées et susceptibles d'exercice au 30 septembre 2011

Le tableau présenté ci-après donne toutes informations utiles sur les options qui ont été attribuées au 30 septembre 2011, y compris sur celles qui sont susceptibles d'exercice à cette dernière date.

Dates d'octroi des options	Options attribuées au 30 sept 2011	Prix d'exercice en €	Options susceptibles d'exercice au 30 sept. 2011	Prix d'exercice en €
12 décembre 2006	24 940	10,00	24 940	10,00
6 août 2008	400 000	2,08	0	2,08
18 septembre 2008	20 000	1,94	0	1,94
17 décembre 2008	150 000	2,08	0	2,08
24 février 2010	25 000	1,55	0	1,55
24 février 2010	25 000	1,64	0	1,64
28 juillet 2010	10 000	1,65	0	1,65
Total	654 940	2,33	24 940	10,00

Deux conditions sont attachées à l'exercice de l'ensemble des options attribuées depuis le début de l'exercice 2008 :

- premièrement, une condition d'emploi continu dans le Groupe entre la date d'attribution des options et la date ou les dates d'exercice de tout ou partie de ces options,
- deuxièmement, l'impossibilité d'exercer ces options tant le cours moyen de l'action de la Société n'aura pas été supérieur au cours des 120 dernières séances de cotation à un cours minimal de € 4,00 pour le premier quart des options attribuées, € 8,00 pour le deuxième quart des options attribuées, € 12,00 pour le troisième quart des options attribuées et € 16,00 pour le dernier quart des options attribuées.

(ii) Actions attribuées gratuitement au 30 septembre 2011

- Attributions gratuite d'actions

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 29 juillet 2009

Le conseil d'administration du 29 juillet 2009 a décidé l'attribution gratuite de 24 750 actions à un ensemble de salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Au 30 septembre 2011, compte tenu des attributions définitives d'actions aux salariés ayant quitté le Groupe qui sont intervenues depuis la date d'attribution de ces actions, seules 21 750 actions restent susceptibles d'être attribuées aux salariés bénéficiaires de cette attribution au terme de la période de quatre années s'achevant le 29 juillet 2013, à la condition qu'ils aient été mandataire social ou salarié d'une des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, à tout moment durant cette période.

Attribution gratuite d'actions décidée par le conseil du 10 mars 2011

Le conseil d'administration du 10 mars 2011 a décidé l'attribution gratuite de 96 000 actions à un ensemble de salariés des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, dont respectivement 36 000 et 4 000 à Messieurs Fry et Pronost, en leurs qualités de directeur général et de directeur financier du groupe Global Graphics.

Au 30 septembre 2011, seules 92 000 actions restent susceptibles d'être attribuées aux salariés bénéficiaires de cette attribution au terme de la période de quatre années s'achevant le 10 mars 2015, à la condition qu'ils aient été mandataire social ou salarié d'une des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe, à tout moment durant cette période.

- Share Incentive Plan

En application de l'autorisation donnée par l'assemblée générale ordinaire du 29 avril 2009, le Groupe a mis en place un Share Incentive Plan (SIP) aux termes duquel les salariés du Groupe, et notamment ceux de la filiale britannique, peuvent bénéficier d'une attribution gratuite d'actions ordinaires de la Société (Matching Shares) à proportion d'acquisitions d'actions ordinaires de la Société (Partnership Shares) réalisées au moyen de déductions opérées sur la rémunération nette qui leur est versée chaque mois (Partnership Shares), étant précisé que l'attribution des Matching Shares n'est définitive qu'au terme d'une période de trois années après la date d'acquisition des Partnership Shares correspondantes.

Au 30 septembre 2011, 28 371 actions ont été attribuées à des salariés de la filiale britannique du Groupe sous forme de Matching Shares, dont 9 481 actions depuis le début de l'exercice 2011.

(iii) Analyse du coût des plans basés sur des actions

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Attribution d'options	23	25	76	73
Attribution gratuite d'actions	15	10	39	27
Coût des plans basés sur des actions	38	35	115	100

NOTE 5 : AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

En application des dispositions du paragraphe 28 du Cadre de référence et des paragraphes 97 et 98 d'IAS 1 (révisée), Présentation des états financiers, lorsqu'ils sont d'un montant significatif, les produits et les charges inhabituels, anormaux ou peu fréquents doivent donner lieu à une information particulière dans le but d'améliorer la valeur prédictive du compte de résultat consolidé.

(a) Autres charges d'exploitation

(i) Honoraires exposés au titre de la mise en place d'un EBT

Une charge d'un montant de 16 a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (néant au titre du troisième trimestre 2010) à raison des honoraires versés aux conseils juridiques en vue de la mise en place, au mois de février 2010, d'un Employee Benefit Trust (EBT), au bénéfice de certains employés de la filiale britannique du Groupe.

L'Employee Benefit Trust est administré par Global Graphics EBT Limited, société de droit britannique qui a été créée pour l'occasion (cf. note 16 ci-après).

(ii) Effet du plan de réorganisation des activités du Groupe d'avril 2010

Une charge d'un montant de 406 a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (28 au titre du troisième trimestre 2010) à raison du plan de réorganisation des activités du Groupe mis en œuvre au mois d'avril 2010, et qui s'est notamment traduit par le licenciement de 30 salariés du Groupe au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

(iii) Honoraires exposés suite à une mise en cause au titre d'une violation supposée de brevets

Une charge d'un montant de 58 a été comptabilisée au titre du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2010 à raison des honoraires versés aux conseils juridiques auxquels le Groupe a dû faire appel pour se défendre suite à la mise en cause de la Société et de sa filiale américaine dans le cadre d'une violation supposée de brevets, qui a été portée à la connaissance du Groupe fin juin 2010.

Le Groupe a réfuté ces accusations et mis en œuvre diverses actions pour apporter la démonstration que le RIP Harlequin ne violait aucune des stipulations des brevets détenues par le plaignant, qui s'est désisté de son action contre la Société et sa filiale américaine le 21 juillet 2010.

(b) Autres produits d'exploitation

Un produit d'un montant de 205 a été comptabilisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (néant au titre du troisième trimestre 2011) suite à la reprise au 30 juin 2011 du solde de la provision constituée au terme de l'exercice 2010 pour couvrir le risque lié à l'absence d'utilisation d'une partie des locaux actuellement loués à Cambourne, au Royaume-Uni, en raison de la décision prise par la direction du Groupe de recommencer à utiliser cette partie des locaux à compter du 1^{er} juillet 2011.

En outre, une charge d'un montant de 26 a été comptabilisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (néant au titre du troisième trimestre 2011) au titre de l'effet de désactualisation de la provision pour le premier semestre de l'exercice 2011 (cf. note 6 ci-après).

NOTE 6 : PRODUITS FINANCIERS NETS (CHARGES FINANCIERES NETTES)

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Produits d'intérêts	2	4	5	10
Charges d'intérêts (note 5b)	0	0	(26)	0
Produits d'intérêts nets (charges d'intérêts nettes)	2	4	(21)	10
Ecart de change consécutifs à des transactions et à des réévaluations de postes de bilan	7	(35)	(8)	(145)
Ecart de change afférents aux contrats d'options de change	0	7	0	(108)
Gains nets (pertes nettes) de change	7	(28)	(8)	(253)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	9	(24)	(29)	(243)

NOTE 7 : CHARGE (PRODUIT) D'IMPOT

(a) Impôt sur les bénéfiques

(i) Troisième trimestre 2011

Le Groupe a comptabilisé une charge d'impôt sur les bénéfiques s'élevant à 4 au troisième trimestre 2011, contre une charge d'impôt sur les bénéfiques s'élevant à 20 au troisième trimestre 2010.

(ii) Neuf premiers mois de l'exercice 2011

Le Groupe a comptabilisé un produit d'impôt sur les bénéfiques s'élevant à 231 au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre un produit d'impôt sur les bénéfiques s'élevant à 17 au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

La comptabilisation d'un tel produit d'impôt sur les bénéfiques au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 s'explique essentiellement par le remboursement à Global Graphics Software Limited, début avril 2011, du crédit d'impôt recherche afférent à l'exercice 2010, effectué à la filiale britannique du Groupe pour un montant s'élevant à 253.

Le produit d'impôt reconnu au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010 a pour principales sources les deux éléments suivants :

- le remboursement à Global Graphics Software Limited, en février 2010, du crédit d'impôt recherche afférent à l'exercice 2007, pour 120,
- et la perte de certaines exemptions fiscales dont bénéficiait la filiale indienne du Groupe, pour un total de 63, suite à la décision de procéder à la liquidation de cette société, consécutive à la mise en œuvre du plan de réorganisation des activités du Groupe mis en œuvre en avril 2010 (cf. note 16 ci-après).

(b) Impôt différé

Le tableau présenté ci-après permet d'analyser les composantes du produit ou de la charge d'impôt différé constatée au titre des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices 2010 et 2011 :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Liée à l'activation des frais de développement (note 4b)	89	55	244	171
Liée à l'amortissement des frais de développement (note 4b)	(61)	(62)	(183)	(186)
Liée à l'activation des pertes fiscales reportables (note 4c)	4	0	(9)	243
Liée à la reprise de provision pour locaux vacants (note 5b)	0	0	47	0
Autres éléments	0	28	0	(27)
Charge (produit) d'impôt différé comptabilisée	32	21	99	201

(c) Justification de la charge (du produit) d'impôt comptabilisé(e)

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Résultat avant impôt	(82)	19	(400)	(2 494)
Charge (produit) d'impôt attendu(e) au taux de 33,33%	(27)	6	(133)	(832)
Charge (produit) d'impôt lié(e) aux éléments suivants :				
- Effet des taux d'imposition des bénéficiaires des filiales différents	11	4	23	122
- Ajustement du montant des pertes fiscales reportables (note 4c)	4	0	(9)	243
- Impact des coûts des paiements fondés sur des actions (note 4d)	12	12	38	34
- Remboursement de crédits d'impôt recherche (note 7a)	0	0	(253)	(120)
- Pertes d'exemptions fiscales en Inde (note 7a)	0	0	0	63
- Pertes fiscales ne donnant pas lieu à activation	34	(21)	186	619
- Autres éléments	2	40	16	55
Charge (produit) d'impôt comptabilisé(e)	36	41	(132)	184

(d) Evolutions récentes et prévues du taux d'impôt sur les sociétés au Royaume-Uni

(i) Règle comptable applicable

Tout changement de taux d'imposition des bénéficiaires ne peut être pris en compte lors de l'établissement des états financiers consolidés préparés en conformité avec les normes comptables internationales que dans la mesure où, à la date d'arrêté des comptes consolidés, ce taux a été voté ou que sa promulgation est imminente.

Outre-Manche, est considéré comme objet d'une promulgation imminente soit une loi de finances qui a achevé son parcours législatif devant la Chambre des Communes et n'attend plus que son vote par la Chambre des Lords, ou de recevoir l'aval de la Reine, soit le vote d'une résolution ayant force de loi en application des dispositions de la loi de 1968 intitulée Provisional Collection of Taxes.

(ii) Diminutions récentes du taux d'imposition des bénéfiques au Royaume-Uni

- Diminution applicable au 1^{er} avril 2011

Le 23 mars 2011, le Chancelier de l'Echiquier a annoncé la réduction de 27,0% à 26,0% du principal taux d'imposition des bénéfiques réalisés au Royaume-Uni à compter du 1^{er} avril 2011, soit une réduction supplémentaire de 1,0% par rapport à la réduction de 1,0% qui avait été annoncée lors de la présentation de son précédent budget au mois de juin 2010.

Compte tenu de l'annonce tardive de cette réduction supplémentaire du taux d'imposition des bénéfiques par rapport à son application à compter du 1^{er} avril 2011, la mise en œuvre effective de cette réduction à cette dernière date a été rendue possible par le vote le 29 mars 2011 d'une résolution en application des dispositions de la loi de 1968 intitulée Provisional Collection of Taxes.

Le taux de 26,0% a été utilisé pour la détermination du résultat imposable dégagé par les filiales britanniques du Groupe au cours de l'année fiscale qui se terminera le 1^{er} avril 2012, ainsi que pour déterminer la valeur des actifs et des passifs d'impôt différé dont la réalisation ou le règlement est attendu d'ici au 31 mars 2012.

- Diminution applicable au 1^{er} avril 2012

Lors de la présentation du budget le 23 mars 2011, le Chancelier de l'Echiquier a également proposé une réduction à 25,0% du taux d'imposition des bénéfiques au Royaume-Uni à compter du 1^{er} avril 2012.

Cette proposition a fait l'objet d'un amendement qui a été repris dans le Finance (No. 3) Bill 2010-11, qui a été adopté en troisième lecture par la Chambre des Communes le 5 juillet 2011. C'est à cette date que la modification de 26,0% à 25,0% du taux d'imposition des bénéfiques au Royaume-Uni a été considérée comme définitive au regard des dispositions d'IAS 12.

Le taux de 25,0% a été utilisé pour déterminer la valeur des actifs et des passifs d'impôt différé dont la réalisation ou le règlement est attendu le ou après le 1^{er} avril 2012.

(iii) Réductions à venir du taux d'imposition des bénéfiques au Royaume-Uni

Lors de la présentation du budget le 23 mars 2011, le Chancelier de l'Echiquier a aussi indiqué qu'était prévue une réduction du taux d'imposition des bénéfiques au Royaume-Uni de 1,0% par an, pour le ramener à un taux de 23,0% à compter du 1^{er} avril 2014.

Ces réductions n'étant ni votées ni sur le point d'être promulguées au 30 septembre 2011, elles n'ont pas été prises en compte lors de la détermination des actifs et passifs d'impôt différé à cette date.

L'effet sur la situation fiscale du Groupe de ces diminutions projetées du taux d'impôt sur les bénéfiques au Royaume-Uni sera comptabilisé dans les états financiers consolidés une fois que ces changements auront été votés.

NOTE 8 : RESULTATS PAR ACTION

(a) Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net d'une période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant cette période, déterminé en tenant compte des attributions gratuites d'actions devenues définitives ou des actions nouvelles créées suite à l'exercice d'options de souscription d'actions au cours de la période le cas échéant.

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à retenir pour le calcul du résultat par action pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010 est le suivant :

(i) Troisièmes trimestres 2010 et 2011

Chiffres ni audités, ni revus	2011	2010
Actions ordinaires en circulation au 1er juillet (note 12a)	10 289 781	10 289 781
Actions propres auto-détenues au 1 ^{er} juillet (note 13a)	(168 081)	(170 447)
Actions ordinaires en circulation au 1er juillet à retenir pour le calcul du résultat par action	10 121 700	10 119 334
Effet des attributions gratuites d'actions faites au cours du trimestre (note 13b)	0	283
Effet des exercices d'options intervenus au cours du trimestre (note 12a)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action aux troisièmes trimestres	10 121 700	10 119 617

(ii) Neuf premiers mois des exercices 2010 et 2011

Chiffres ni audités, ni revus	2011	2010
Actions ordinaires en circulation au 1er janvier (note 12a)	10 289 781	10 289 781
Actions propres auto-détenues au 1 ^{er} janvier (note 13a)	(168 081)	(173 968)
Actions ordinaires en circulation au 1er janvier à retenir pour le calcul du résultat par action	10 121 700	10 115 813
Effet des attributions gratuites d'actions faites au cours des neuf premiers mois des exercices considérés (note 13b)	0	1 888
Effet des exercices d'options intervenus au cours des neuf premiers mois des exercices considérés (note 12a)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action au titre des neuf premiers mois des exercices considérés	10 121 700	10 117 701

(b) Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action est obtenu en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours d'une période de l'impact maximal de la conversion des instruments financiers dilutifs au cours de cette période.

Les seuls instruments financiers donnant accès au capital, qui, par suite, sont susceptibles d'entraîner une dilution, sont les options de souscription d'actions émises par la Société. Il n'est en effet pas tenu compte pour la détermination du résultat dilué par action des attributions gratuites d'actions de la Société faites les 29 juillet 2009 et 10 mars 2011 ou sous forme de Matching Shares (cf. note 4d), dans la mesure où les conditions d'attribution définitive de ces actions n'étaient pas remplies au 30 septembre 2011.

Compte tenu d'un cours moyen de clôture de l'action s'élevant € 1,28 pour le troisième trimestre 2011 et à € 1,41 pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, qui sont inférieurs au prix moyen pondéré des options encore susceptibles d'exercice au 30 septembre 2011 (cf. note 4d), l'ensemble des options est estimé ne pas avoir eu d'effet dilutif au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à retenir pour le calcul du résultat dilué par action pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010 est le suivant :

(i) Troisièmes trimestres 2010 et 2011

Chiffres ni audités, ni revus	2011	2010
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action des troisièmes trimestres	10 121 700	10 119 617
Impact des instruments financiers dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat dilué par action des troisièmes trimestres	10 121 700	10 119 617

(ii) Neuf premiers mois des exercices 2010 et 2011

Chiffres ni audités, ni revus	2011	2010
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat par action des neuf premiers mois des exercices considérés	10 121 700	10 117 701
Impact des instruments financiers dilutifs	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat dilué par action des neuf premiers mois des exercices considérés	10 121 700	10 117 701

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS INCORPORELS

(a) Valeur brute

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Neuf premiers mois de 2011	Exercice 2010
Valeur brute au 1er janvier	43 768	40 743
Acquisitions (note 4b)	919	963
Cessions et mises hors service	0	0
Impact des variations de taux de change	(564)	2 062
Valeur brute à la date d'arrêté des comptes	44 123	43 768

(b) Amortissements et dépréciations

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Neuf premiers mois de 2011	Exercice 2010
Amortissements cumulés au 1er janvier	38 763	35 989
Amortissements comptabilisés durant la période	762	948
Pertes de valeur reconnues dans la période (note 4a)	0	0
Impact des variations de taux de change	(503)	1 826
Amortissements cumulés à la date d'arrêté des comptes	39 022	38 763

NOTE 10 : ECARTS D'ACQUISITION

(a) Valeur brute

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Neuf premiers mois de 2011	Exercice 2010
Valeur brute au 1er janvier	12 595	11 988
Impact des variations de taux de change	(151)	607
Valeur brute à la date d'arrêté des comptes	12 444	12 595

(b) Amortissements et dépréciations

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Neuf premiers mois de 2011	Exercice 2010
Amortissements cumulés au 1er janvier	5 922	5 637
Pertes de valeur reconnues dans la période (note 4a)	0	0
Impact des variations de taux de change	(64)	285
Amortissements cumulés à la date d'arrêté des comptes	5 858	5 922

NOTE 11: CREANCES CLIENTS

(a) Valeurs brute et nette

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	30 septembre 2011	31 décembre 2010
Valeur brute (note 11b)	1 921	2 044
Dépréciation des créances jugées douteuses (note 11b)	(135)	(138)
Valeur nette	1 786	1 906

(b) Echancier des créances clients

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	30 septembre 2011		31 décembre 2010	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur brute	Pertes de valeur
Créances non échues	1 442	0	1 716	0
Créances échues				
- 30 jours au plus	69	0	146	101
- 30 à 60 jours	87	0	81	0
- 60 à 90 jours	53	0	48	0
- plus de 90 jours	270	135	53	37
Total	1 921	135	2 044	138

NOTE 12 : CAPITAL SOCIAL ET PRIMES D'EMISSION

(a) Capital social

Au 30 septembre 2011, comme au 31 décembre 2010, le capital social de la Société se montait à 4 116 et se composait de 10 289 781 actions ordinaires, d'une valeur nominale unitaire de € 0,40, toutes entièrement libérées.

(b) Primes d'émission

(i) Charges liées à la gestion des plans basés sur des actions

Le montant des charges liées à la gestion des plans basés sur des actions du Groupe, qui ont été exposées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, et qui ont été imputées sur le poste Primes d'émission au cours de la même période, s'élève à 4 (contre 19 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010).

(ii) Charges liées à l'attribution gratuite d'actions

En application des dispositions des plans d'attribution gratuite d'actions, 5 887 actions propres auto-détenues ont été attribuées aux salariés à raison de leurs licenciements décidés dans le cadre du plan de réorganisation des activités du Groupe au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (cf. note 13b ci-après). La différence entre la valeur de rachat des actions propres remises aux salariés (soit 42) et leur valeur au jour d'attribution (estimée nulle) a été imputée sur le poste Primes d'émission au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

NOTE 13 : PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS PROPRES

(a) Rachats d'actions propres

Le Groupe n'a procédé à aucun rachat d'actions propres au cours des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices 2010 et 2011. Par suite, le nombre d'actions propres auto-détenues s'élevait à 168 081, pour une valeur d'acquisition de 1 204, au 30 septembre 2011, comme cela était déjà le cas au 31 décembre 2010.

(b) Attribution d'actions propres auto-détenues

Le Groupe n'a attribué de manière définitive aucune des actions propres qu'il détient au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Comme indiqué note 12b, 5 887 actions avaient été attribuées aux salariés licenciés dans le cadre du plan de réorganisation des activités du Groupe mis en œuvre au mois d'avril 2010, au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

NOTE 14 : INFORMATIONS SECTORIELLES

(a) Identification des segments opérationnels devant donner lieu à information

(i) Règles suivies

La direction du Groupe a identifié les segments opérationnels devant donner lieu à information sur la base de ceux qui font l'objet d'une présentation régulière au directeur général du Groupe, afin de décider de l'affectation de ressources et de l'évaluation des performances opérationnelles et financières de chaque segment. Deux segments ont été ainsi identifiés : un premier segment ('Print') pour les activités centrées autour de l'impression, et un second segment ('eDoc') pour celles centrées autour de la gestion de documents électroniques.

La performance de chacun de ces deux segments opérationnels est mesurée par le directeur général sur la base de leur contribution en terme de marge brute.

(ii) Allocation des actifs et passifs aux segments opérationnels

Les actifs et les passifs, qu'ils soient courants ou non courants, ont été alloués aux segments opérationnels en fonction de leur nature quand cela était possible. Ainsi, les écarts d'acquisition ont été alloués au segment opérationnel Print dans la mesure où ils sont afférents à diverses acquisitions faites au cours des exercices clos les 31 décembre 1999 et 2000 dans le domaine des solutions logicielles pour l'impression.

En revanche, certains éléments d'actif et de passif n'ont pu être alloués à un segment en particulier : ainsi en est-il des actifs d'impôt différé, des actifs courants autres que les créances clients, et des dettes courantes autres que les produits constatés d'avance et les avances reçues des clients.

(b) Ventilation du chiffre d'affaires consolidé

(i) ventilation du chiffre d'affaires par nature de produits et de services

Le chiffre d'affaires comptabilisé au titre de chacun des deux segments a pour origine principale le développement et la commercialisation de logiciels et/ou de solutions, comprenant des prestations liées telles que l'adaptation, la mise en service, la formation ainsi que le support après-vente et la maintenance.

Le tableau présenté ci-après indique le montant du chiffre d'affaires par nature de produits vendus et de services rendus pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010 :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Royalties reçues	1 683	2 177	5 287	5 472
Prestations de maintenance et de support technique après-vente	274	398	795	1 279
Prestations d'ingénierie	24	0	94	29
Autres éléments	58	0	58	0
Total	2 039	2 575	6 234	6 780

(ii) Ventilation du chiffre d'affaires par destination géographique

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
France	1	1	3	11
Europe continentale hors France	179	133	740	407
Royaume-Uni	13	15	77	35
Amérique du Nord	1 552	1 708	4 095	4 913
Asie	276	705	1 255	1 393
Reste du monde	18	13	64	21
Total	2 039	2 575	6 234	6 780

(c) Chiffre d'affaires et marge brute par segment opérationnel

(i) Troisième trimestre 2011

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Ventes totales du segment	1 674	365	0	2 039
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	1 674	365	0	2 039
Coût des ventes	(57)	(33)	(12)	(102)
Marge brute	1 617	332	(12)	1 937

(ii) Troisième trimestre 2010

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Ventes totales du segment	2 037	538	0	2 575
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	2 037	538	0	2 575
Coût des ventes	(68)	(44)	(12)	(124)
Marge brute	1 969	494	(12)	2 451

(iii) Neuf premiers mois de l'exercice 2011

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Ventes totales du segment	4 732	1 502	0	6 234
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	4 732	1 502	0	6 234
Coût des ventes	(178)	(100)	(37)	(315)
Marge brute	4 554	1 402	(37)	5 919

(iv) Neuf premiers mois de l'exercice 2010

En milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Ventes totales du segment	5 868	912	0	6 780
Ventes inter-segment	0	0	0	0
Ventes aux tiers	5 868	912	0	6 780
Coût des ventes	(198)	(101)	(29)	(328)
Marge brute	5 670	811	(29)	6 452

(d) Réconciliation de la marge brute et du résultat avant impôt

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Marge brute (cf. note 14c)	1 937	2 451	5 919	6 452
Charges générales et commerciales	(851)	(1 154)	(3 020)	(4 276)
Charges de recherche- développement	(1 177)	(1 243)	(3 475)	(4 022)
Autres charges opérationnelles nettes des produits	0	(11)	205	(405)
Produits financiers nets (charges financières nettes)	9	(24)	(29)	(243)
Résultat avant impôt	(82)	19	(400)	(2 494)

(e) Réconciliation des actifs et des passifs

(i) Au 30 septembre 2011

En milliers d'euros Chiffres non audités	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Actifs non courants	9 876	1 811	608	12 295
Actifs courants	1 216	551	2 223	3 990
Total actifs	11 092	2 362	2 831	16 285
Passifs non courants	0	0	2	2
Passifs courants	270	246	1 233	1 749
Total passifs	270	246	1 235	1 751

(ii) Au 31 décembre 2010

En milliers d'euros	Print segment	eDoc segment	Eléments non alloués	Total
Actifs non courants	9 779	1 899	662	12 340
Actifs courants	1 303	579	2 498	4 380
Total actifs	11 082	2 478	3 160	16 720
Passifs non courants	0	0	36	36
Passifs courants	147	423	1 334	1 904
Total passifs	147	423	1 370	1 940

NOTE 15 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

La direction du Groupe considère que relèvent de cette catégorie, d'une part les transactions entre les différentes sociétés du Groupe (cf. note 16 ci-après), et d'autre part celles intervenant avec les administrateurs et dirigeants du Groupe comme indiqué ci-après.

(a) Transactions avec les administrateurs du Groupe

Les sommes portées en charges au titre des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration de la Société s'élèvent à 15 au titre des troisièmes trimestres 2011 et 2010 et à 45 au titre des neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

(b) Transactions avec les dirigeants opérationnels du Groupe

(i) Salaires et avantages monétaires

Sont visées ci-après les rémunérations de toute nature versées aux administrateurs exécutifs au titre des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010, y compris les bonus et les abondements à divers plans de retraite le cas échéant :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Salaires	72	70	210	204
Avantages monétaires court terme	4	4	84	60
Total	76	74	294	264

(ii) Paiements fondés sur des actions

Les dirigeants du Groupe ont la possibilité de bénéficier des plans basés sur des actions mis en place par le Groupe.

Comme indiqué note 4d, respectivement 36 000 et 4 000 actions ont été attribuées gratuitement à Messieurs Gary Fry et Alain Pronost le 10 mars 2011.

La quote-part du coût des plans basés sur des actions afférente aux dirigeants du Groupe au titre des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010 est la suivante :

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Attributions d'options	18	18	54	54
Attributions gratuites d'actions	4	0	9	0
Total	22	18	63	54

(c) Transactions avec une société liée à un dirigeant du Groupe

Le conseil d'administration de la Société a, lors de sa réunion du 16 décembre 2009, autorisé la conclusion de deux conventions avec la société de droit belge Andlinger & Co. CVBA, dirigée par Monsieur Johan Volckaerts, ayant pour objet :

- d'une part, la mise à disposition de la Société et du Groupe d'une salle de réunion à Bruxelles et de services associés, moyennant le versement d'une somme hors TVA de € 1 500 par trimestre,

- et d'autre part, la réalisation au profit de la Société et du Groupe de prestations de conseils en matière de stratégie et de politique commerciale, moyennant le versement d'une somme hors TVA de € 6 000 par mois, somme portée à € 6 500 par mois à compter du 1^{er} février 2011 selon l'autorisation par le conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 8 février 2011.

Les charges portées dans les comptes consolidés à raison de ces deux conventions se montent à respectivement 21 et 20 au titre des troisièmes trimestres 2011 et 2010, et à respectivement 63 et 59 au titre des neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

NOTE 16 : FILIALES

Les états financiers consolidés résumés des troisièmes trimestres et des neuf premiers mois des exercices 2010 et 2011 comprennent les comptes des filiales suivantes :

	Pays de domiciliation	% de contrôle 2011	% de contrôle 2010
Global Graphics (UK) Limited	Royaume Uni	100	100
Global Graphics Software Limited	Royaume Uni	100	100
Jaws Systems Limited	Royaume Uni	100	100
Global Graphics Software Incorporated	Etats-Unis	100	100
Global Graphics Kabushiki Kaisha	Japon	100	100
Global Graphics Software (India) Private Limited	Inde	100	100
Global Graphics EBT Limited	Royaume Uni	100	100

La société Global Graphics Software (India) Private Limited, sans activité depuis la fin du mois d'avril 2010, est actuellement en cours de liquidation.

Les résultats de la société Global Graphics EBT Limited ont été inclus dans les comptes consolidés résumés des neuf premiers mois de l'exercice 2010 à compter de la constitution de cette société, le 3 février 2010.

NOTE 17 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

(a) Attribution d'options le 2 novembre 2011

Le 2 novembre 2011, le conseil d'administration de la Société a attribué un total de 300 000 options de souscription d'actions aux membres de l'équipe de direction du Groupe, dont respectivement 200 000 et 12 500 options à Messieurs Gary Fry et Alain Pronost.

Les termes et conditions de cette attribution d'options sont les suivants :

- prix d'exercice : fixé à € 1,06 par action, qui est égal au plus haut d'une part du cours de clôture de l'action de la Société au dernier jour de bourse précédant la date d'attribution des options durant lequel l'action a donné lieu à échange (soit € 1,06 qui était le cours de clôture de l'action de la Société le 1^{er} novembre 2011), et d'autre part de la moyenne des cours de clôture des vingt jours de bourse précédant la date d'attribution de ces options durant lesquels l'action a donné lieu à échange (période comprise entre le 3 octobre 2011 et le 1^{er} novembre 2011 inclus), égale à € 1,05,
- date limite pour l'exercice de ces options : fixée au 6 août 2016,

- conditions requises pour que ces options soient acquises aux bénéficiaires :
 - (i) nécessité d'être salarié d'une des sociétés du Groupe à tout moment entre la date d'attribution de ces options et la ou les dates auxquelles ces options seront acquises aux bénéficiaires,
 - (ii) conditions de cours minimal devant être remplies : les options seront acquises aux bénéficiaires, et pourront par suite être exercées, en une ou plusieurs fois au choix des bénéficiaires, pour moitié lorsque le cours de clôture de l'action de la Société aura été égal à € 2,00 pendant au moins vingt jours de bourse au cours de n'importe quelle période de 60 jours de bourse durant lesquels l'action de la Société aura donné lieu à échange, et pour le solde lorsque le cours de l'action de la Société, déterminé de la même manière qu'indiqué précédemment, aura été égal à € 3,00,
 - (iii) acquisition anticipée des options : toute option non encore acquise le deviendra, que les conditions de cours minimal sus-décrites aient ou non été remplies, dès lors qu'un ou plusieurs actionnaires agissant de concert au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce viendraient à détenir plus de 30,0% des actions formant le capital de la Société ou des droits de vote attachés à ces actions,
- condition préalable à l'attribution de ces options : pour que la présente attribution d'options devienne effective, il est demandé à chacun des bénéficiaires potentiels de cette attribution de renoncer par écrit de manière irrévocable à exercer un nombre égal d'options qui avaient été attribuées à ces mêmes bénéficiaires en août 2008, en décembre 2008 ou en février 2010 selon le cas (cf. note 4d ci-dessus).

L'estimation de la juste valeur de l'attribution d'options sera faite par un évaluateur indépendant ; le montant ainsi déterminé sera comptabilisé en charges d'exploitation sur la durée de vie estimée des options.

(b) Attribution gratuite d'actions le 2 novembre 2011
Le 2 novembre 2011, le conseil d'administration de la Société a attribué gratuitement un total de 24 000 actions à 6 salariés du Groupe en récompense de leur contribution au développement et à la bonne marche des activités du Groupe. Cette attribution a été réalisée à titre conditionnelle, l'attribution définitive ne pouvant intervenir qu'au terme d'une période de quatre années s'achevant le 2 novembre 2015 durant laquelle les bénéficiaires de cette attribution devront avoir été à tout moment salariés d'une des sociétés du Groupe. Les actions qui seront attribuées au terme de la période d'acquisition sus-décrite seront toutes des actions existantes, qui auront été préalablement rachetées par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres (cf. note 13a ci-dessus) ; ces actions seront librement cessibles à compter du jour où elles seront définitivement acquises aux bénéficiaires.

GRUPE GLOBAL GRAPHICS
RESULTATS RETRAITES DETERMINES PAR LA DIRECTION DU GROUPE

NOTE 1 : APPROCHE RETENUE POUR LE CALCUL DES RESULTATS RETRAITES

Le Groupe prépare ses états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB), tels qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Pour autant, la direction du Groupe considère pertinent de fournir, en sus des informations financières extraites de ces états financiers consolidés, d'autres indicateurs financiers retraités pour permettre l'appréciation la plus juste possible de sa performance, d'autant plus que la direction du Groupe utilise de tels indicateurs financiers retraités, tant en externe, dans le but précité, qu'en interne, à des fins de planification et de prévision budgétaire.

Pour ce faire, la direction du Groupe présente ces indicateurs de manière conforme aux principes édictés par le Committee of European Securities Regulators (devenue l'European Securities and Markets Authority) dans sa recommandation d'octobre 2005 sur la communication d'indicateurs spécifiques de la performance par les entreprises (CESR Recommendation on Alternative Performance Measures).

La direction du Groupe ne considère en effet pas ces indicateurs comme des éléments devant être considérés pour eux-mêmes, sans référence aux états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales dont ils sont dérivés, et n'a pas pour objectif, en présentant ces indicateurs, qu'ils soient utilisés comme tels.

Elle considère en revanche qu'en présentant ces indicateurs, elle permet aux investisseurs de mesurer la performance du Groupe de manière pertinente, notamment du fait que ces indicateurs sont déterminés et présentés de manière identique d'un trimestre à l'autre, et qu'ils permettent une comparaison plus aisée avec d'autres sociétés du même secteur d'activité que le Groupe, qui, elles-mêmes, utilisent des indicateurs similaires.

Par suite, les investisseurs sont invités à mesurer la performance du Groupe en s'appuyant aussi bien sur les états financiers consolidés établis selon les normes comptables internationales que sur les indicateurs retraités dérivés de ces mêmes comptes.

NOTE 2 : JUSTIFICATION DES RETRAITEMENTS PRATIQUES

Les retraitements pratiqués ont pour objectif de permettre de déterminer la performance du Groupe, au niveau du résultat d'exploitation, du résultat avant impôt et du résultat net, avant effet (avant et après impôt, le cas échéant) des éléments suivants :

(a) Coût des plans basés sur des actions

Les coûts correspondants sont portés en charges dans les états financiers consolidés en application des dispositions d'IFRS 2, Paiements fondés sur des actions, et ce même en l'absence de toute variation du nombre d'actions en circulation de la Société par suite de l'exercice des options de souscription d'actions accordés aux salariés du Groupe, ou avant que l'attribution gratuite d'actions ne devienne définitive.

La direction du Groupe considère qu'il est nécessaire de retraiter le résultat d'exploitation du Groupe sur ce point pour obtenir une appréciation pertinente de la performance opérationnelle du Groupe.

(b) Activation et amortissement de certains frais de développement

Lorsqu'un projet de développement remplit les critères visés aux paragraphes 57 à 62 d'IAS 38, Actifs incorporels, les frais correspondants (au cas d'espèce, les charges de personnels ayant contribué au développement de l'actif ainsi reconnu) doivent être portés à l'actif de l'état de situation financière consolidée, puis amortis sur la durée de vie économique estimée du projet considéré.

Compte tenu du degré de subjectivité requis pour déterminer d'une part, si un projet de développement remplit ou non les conditions susvisées pour donner lieu à activation, et d'autre part, quelle est la durée de vie économique du projet, la direction du Groupe considère qu'il est nécessaire de retraiter le résultat d'exploitation du Groupe sur ce point pour obtenir une appréciation pertinente de la performance opérationnelle du Groupe.

(c) Autres charges et produits opérationnels

Certaines charges et certains produits opérationnels ont été présentés de manière isolée dans le compte de résultat consolidé dans le but de permettre une appréciation la plus juste possible de la performance opérationnelle du Groupe au titre de l'exercice 2010, et également dans le but de fournir une base de comparaison pertinente avec les montants qui seront présentés au titre de l'exercice 2011.

(d) Produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents

En application des dispositions du paragraphe 97 d'IAS 1 (révisée), Présentation des états financiers, les produits et charges inhabituels, anormaux et peu fréquents doivent être précisément décrits dans une note annexe, de manière à améliorer la valeur prédictive du compte de résultat.

La direction du Groupe considère que la meilleure manière d'arriver à ce but est, en complément de la présentation dans une note annexe de ces éléments, de retraiter le résultat d'exploitation du Groupe sur ce point afin de fournir à l'utilisateur des états financiers consolidés une base de comparaison avant prise en compte de ces éléments.

NOTE 3 : RESULTATS RETRAITES DETERMINES PAR LA DIRECTION DU GROUPE

(a) Résultat d'exploitation retraité

Exprimés en milliers d'euros Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Résultat d'exploitation en IFRS	(91)	43	(371)	(2 251)
Retraitements pratiqués :				
- Coût des plans fondés sur des actions (note 4d)	38	35	115	100
- Frais de développement portés à l'actif (note 4b)	(343)	(193)	(919)	(609)
- Amortissement des frais de développement susvisés (note 4b)	235	220	687	664
- Autres charges d'exploitation	0	86	0	480
- Autres produits d'exploitation	0	(75)	(205)	(75)
Total des retraitements pratiqués	(70)	73	(322)	560
Résultat d'exploitation retraité en % du CA de la période	(161) -7,9%	116 4,5%	(693) -11,1%	(1 691) -24,9%

(b) Résultat avant impôt retraits

Exprimés en milliers d'euros sauf les résultats par action Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Résultat avant impôt en IFRS	(82)	19	(400)	(2 494)
Retraitements pratiqués :				
- Coût des plans fondés sur des actions (note 4d)	38	35	115	100
- Frais de développement portés à l'actif (note 4b)	(343)	(193)	(919)	(609)
- Amortissement des frais de développement susvisés (note 4b)	235	220	687	664
- Autres charges d'exploitation (note 5a)	0	86	0	480
- Autres produits d'exploitation (note 5b)	0	(75)	(205)	(75)
- Effet de la désactualisation de la provision pour locaux vacants (note 5b)	0	0	26	0
Total des retraits pratiqués	(70)	73	(296)	560
Résultat avant impôt retraits	(152)	92	(696)	(1 934)
Rés. retr. par action (i)	(0,02)	0,01	(0,07)	(0,19)
Rés. retr. dilué par action (ii)	(0,02)	0,01	(0,07)	(0,19)

(i) Résultat avant impôt retraits par action

Le résultat avant impôt retraits par action d'une période donnée est obtenu en divisant le résultat avant impôt retraits de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de cette période, soit respectivement 10 121 700 et 10 119 617 actions pour les troisièmes trimestres 2011 et 2010, et respectivement 10 121 700 et 10 117 701 actions pour les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

(ii) Résultat avant impôt retraits dilué par action

Le résultat avant impôt retraits dilué par action d'une période donnée est obtenu en divisant le résultat avant impôt retraits de la période par le nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action, tel que requis par IAS 33, Résultat par action, pour cette période, soit respectivement 10 121 700 et 10 119 617 actions pour les troisièmes trimestres 2011 et 2010, et respectivement 10 121 700 et 10 117 701 actions pour les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

(c) Résultat net retraité

Exprimés en milliers d'euros sauf les résultats par action Chiffres ni audités, ni revus	Troisième trimestre 2011	Troisième trimestre 2010	Neuf premiers mois de 2011	Neuf premiers mois de 2010
Résultat net en IFRS	(118)	(22)	(268)	(2 678)
Retraitements pratiqués :				
Coût des plans fondés sur des actions (note 4d)	38	35	115	100
Effet net de l'activation des frais de développement (note 4b)	(108)	27	(232)	55
Autres charges d'exploitation nettes des autres produits	0	11	(205)	405
Désactualisation de la provision pour locaux vacants (note 5b)	0	0	26	0
Effet d'impôt des retraitements indiqués ci-dessus	28	(7)	108	(15)
Total des retraitements pratiqués	(42)	66	(188)	545
Résultat net retraité	(160)	44	(456)	(2 133)
Rés. net retraité par action (i)	(0,02)	0,00	(0,05)	(0,21)
Rés. net retr. dilué par action (ii)	(0,02)	0,00	(0,05)	(0,21)

(i) Résultat net retraité par action

Le résultat net retraité par action d'une période donnée est obtenu en divisant le résultat net retraité de la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, soit respectivement 10 121 700 et 10 119 617 actions pour les troisièmes trimestres 2011 et 2010, et respectivement 10 121 700 et 10 117 701 actions pour les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

(ii) Résultat net retraité dilué par action

Le résultat net retraité dilué par action d'une période donnée est obtenu en divisant le résultat net retraité de la période par le nombre moyen pondéré d'actions à retenir pour le calcul du résultat dilué par action, tel que requis par IAS 33, Résultat par action, pour cette période, soit respectivement 10 121 700 et 10 119 617 actions pour les troisièmes trimestres 2011 et 2010, et respectivement 10 121 700 et 10 117 701 actions pour les neuf premiers mois des exercices 2011 et 2010.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
RAPPORT D'ACTIVITE RESUME DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR LE TROISIEME TRIMESTRE ET LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2011

Suite à la transposition à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier de la directive 2004/109/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 décembre 2004 (directive Transparence), nous vous présentons le rapport d'activité résumé du conseil d'administration pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Ce rapport a été arrêté par le conseil d'administration de Global Graphics SA (la Société) lors de sa réunion du 2 novembre 2011.

NOTE 1 : ORGANISATION DU GROUPE GLOBAL GRAPHICS (LE GROUPE)

(a) Périmètre de consolidation au 30 septembre 2011
Merci de vous référer à cet effet à la note 16 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(b) Variations de périmètre intervenues depuis le 1^{er} octobre 2011
Aucune variation n'est intervenue dans le périmètre du Groupe depuis le 1^{er} octobre 2011 ; la société Global Graphics Software (India) Private Limited, sans activité depuis fin avril 2010, est en cours de liquidation depuis début mai 2010.

NOTE 2 : EXAMEN DES CHIFFRES-CLES DU GROUPE

Le Groupe établit ses comptes consolidés résumés selon les prescriptions d'IAS 34, Information financière intermédiaire, et plus généralement selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS) et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board (IASB), tels qu'adoptées par l'Union européenne (UE).

Les montants indiqués ci-après sont exprimés en milliers d'euros (l'euro étant la devise utilisée par le Groupe pour la présentation de ses comptes consolidés), les arrondis se faisant au millier le plus proche, sauf indication contraire.

(a) Troisième trimestre 2011

(i) Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé s'est élevé à 2 039 au troisième trimestre 2011, contre 2 575 au troisième trimestre 2010, soit un repli de 20,8% à taux de change courants.

Environ 82,8% du CA consolidé réalisé au troisième trimestre 2011 était libellé en dollars américains, devise qui s'est affaiblie par rapport à l'euro, puisque le taux de change moyen euro/dollar s'établissait à 1,402 dollars américains pour un euro au troisième trimestre 2011 contre 1,292 dollars américains pour un euro au troisième trimestre 2010, soit un repli de 7,8% d'une période à l'autre.

A taux de change constants, le CA consolidé réalisé au troisième trimestre 2011 se serait élevé à 2 183, en repli de 15,2% par rapport au CA consolidé réalisé au troisième trimestre 2010.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Impression (segment Print) s'est élevé à 1 674 au troisième trimestre 2011, en repli de 17,8% à taux de change courants et de 11,6% à taux de change constants, par rapport aux 2 037 réalisés dans ce même segment opérationnel au troisième trimestre 2010.

Le CA réalisé dans le marché des arts graphiques s'est élevé à 641 au troisième trimestre 2011, en repli de 0,9% à taux de change courants, mais en croissance de 7,6% à taux de change constants, par rapport aux 647 réalisés dans ce marché au troisième trimestre 2010.

Le CA réalisé dans le marché de l'impression numérique s'est élevé à 1 033 au troisième trimestre 2011, en repli de 25,7% à taux de change courants et de 20,5% à taux de change constants, par rapport aux 1 390 réalisés dans ce marché au troisième trimestre 2010.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Documents électroniques (segment eDoc) s'est élevé à 365 au troisième trimestre 2011, en repli de 32,2% à taux de change courants et de 29,0% à taux de change constants, par rapport aux 538 réalisés dans ce même segment au troisième trimestre 2010.

(ii) Résultats consolidés

Résultat d'exploitation

Le Groupe a dégagé un résultat d'exploitation négatif de 91 au troisième trimestre 2011 (équivalent à 4,5% du CA consolidé du trimestre), à comparer à un résultat d'exploitation positif de 43 réalisé au troisième trimestre 2010 (qui était équivalent à 1,7% du CA consolidé de ce trimestre), soit une variation défavorable de 134 d'une période à l'autre.

Les principaux facteurs qui expliquent cette variation sont les suivants :

- un CA consolidé en repli de 536 (cf. note 2a (i) ci-avant),
- un coût des ventes en repli de 22 à 102 au troisième trimestre 2011 (5,0% du CA consolidé du trimestre), par rapport au troisième trimestre 2010, où le coût des ventes se montait à 124 (4,8% du CA consolidé de ce trimestre),
- des charges de distribution et d'administration en repli de 303 (soit de 26,3%) à 851 au troisième trimestre 2011 (41,7% du CA consolidé du trimestre) contre 1 154 au troisième trimestre 2010 (44,8% du CA consolidé de ce trimestre),
- des charges de recherche & développement en repli de 66 (soit de 5,3%) à 1 177 au troisième trimestre 2011 (57,7% du CA consolidé du trimestre) contre 1 243 au troisième trimestre 2010 (48,3% du CA consolidé de ce trimestre). Ces charges comprennent un produit de 108 au titre de l'effet net, après prise en compte des amortissements, de l'activation des frais afférents aux différents projets de développement remplissant les conditions requises pour une telle activation, contre une charge de 27 au troisième trimestre 2010 (merci de vous référer à la note 4b de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 pour de plus amples informations sur ce point),
- aucune charge inscrite au compte Autres charges d'exploitation au troisième trimestre 2011, contre une charge de 86 au troisième trimestre 2010,
- aucun produit inscrit au compte Autres produits d'exploitation au troisième trimestre 2011, contre un produit de 75 au troisième trimestre 2010.

Résultat avant impôt

Le Groupe a dégagé un résultat avant impôt négatif de 82 au troisième trimestre 2011 (équivalent à 4,0% du CA consolidé du trimestre), à comparer à un résultat avant impôt positif de 19 au troisième trimestre 2010 (équivalent à 0,7% du CA consolidé de ce trimestre), soit une variation défavorable de 101 d'une période à l'autre, qui est la résultante de la combinaison des facteurs suivants :

- l'évolution, défavorable à hauteur de 134, du résultat d'exploitation, analysée ci-dessus,
- le repli des produits d'intérêts (nets des charges d'intérêts) de 2 par rapport aux 4 dégagés au troisième trimestre 2010,
- l'impact, favorable à hauteur de 35, des écarts de change qui sont passés d'une perte de change de 28 au troisième trimestre 2010 à un gain de change de 7 au troisième trimestre 2011.

Résultat net

Le Groupe a dégagé une perte nette de 118 au troisième trimestre 2011 (soit une perte nette de € 0,01 par action), après prise en compte d'une charge d'impôt de 36 (constituée par une charge d'impôt courant de 4 et une charge d'impôt différé de 32), contre une perte nette de 22 au troisième trimestre 2010 (soit une perte nette de € 0,00 par action).

(b) Neuf premiers mois de 2011

(i) CA consolidé

Le CA consolidé s'est élevé à 6 234 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre 6 780 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, soit un repli de 8,1% à taux de change courants.

Environ 77,8% du chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 était libellé en dollars américains, devise qui s'est affaiblie par rapport à l'euro, puisque le taux de change moyen euro/dollar s'établissait à 1,396 dollars américains pour un euro au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 contre 1,309 dollars américains pour un euro au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, soit un repli de 6,2% d'une période à l'autre.

A taux de change constants, le CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 se serait élevé à 6,529, en repli de 3,7% par rapport au CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Impression (segment Print) s'est élevé à 4 732 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, en repli de 19,4% à taux de change courants et de 14,7% à taux de change constants, par rapport aux 5 868 réalisés dans ce même segment opérationnel au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le CA réalisé dans le marché des arts graphiques s'est élevé à 2 072 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, en repli de 6,9% à taux de change courants et de 1,2% à taux de change constants, par rapport aux 2 225 réalisés dans ce marché au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le CA réalisé dans le marché de l'impression numérique s'est élevé à 2 660 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, en repli de 27,0% à taux de change courants et de 23,0% à taux de change constants, par rapport aux 3 643 réalisés dans ce marché au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Documents électroniques (segment eDoc) s'est élevé à 1 502 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, en hausse de 64,7% à taux de change courants et de 67,2% à taux de change constants, par rapport aux 912 réalisés dans ce même segment au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

(ii) Résultats consolidés

Résultat d'exploitation

Le Groupe a dégagé une perte d'exploitation de 371 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (équivalente à 6,0% du CA consolidé de la période), à comparer à la perte d'exploitation de 2 251 réalisée au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (qui était équivalente à 33,2% du CA consolidé de cette période), soit une variation favorable de 1 880 d'une période à l'autre.

Les principaux facteurs qui expliquent cette variation sont les suivants :

- un CA consolidé en repli de 546 (cf. note 2b (i) ci-avant),
- un coût des ventes en repli de 13 à 315 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (5,1% du CA consolidé de la période), par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2010, où le coût des ventes se montait à 328 (4,8% du CA consolidé de cette période),

- des charges de distribution et d'administration en repli de 1 256 (soit de 29,4%) à 3 020 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (48,4% du CA consolidé de la période) contre 4 276 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (63,1% du CA consolidé de cette période),
- des charges de recherche & développement en repli de 547 (soit de 13,6%) à 3 475 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (55,7% du CA consolidé de la période) contre 4 022 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (59,3% du CA consolidé de cette période). Ces charges comprennent un produit de 232 au titre de l'effet net, après prise en compte des amortissements, de l'activation des frais afférents aux différents projets de développement remplissant les conditions requises pour une telle activation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre une charge de 55 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (merci de vous référer à la note 4b de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 pour de plus amples informations sur ce point),
- aucune charge n'a été inscrite au compte Autres charges d'exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre une charge de 480 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010,
- le Groupe a constaté un montant de 205 au poste Autres produits d'exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 au titre de la reprise du solde de la provision constituée au 31 décembre 2010 à raison des locaux loués à Cambourne qui n'ont pas été utilisés au premier semestre 2011, contre un produit de 75 au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Résultat avant impôt

Le Groupe a dégagé une perte avant impôt de 400 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (équivalente à 6,4% du CA consolidé de la période), à comparer à une perte avant impôt de 2 494 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (équivalente à 36,8% du CA consolidé de cette période), soit une variation favorable de 2 094 d'une période à l'autre, qui est la résultante de la combinaison des facteurs suivants :

- la réduction de 1 880 de la perte d'exploitation d'une période sur l'autre, analysée ci-dessus,
- le repli des produits d'intérêts (nets des charges d'intérêts) de 5 par rapport aux 10 dégagés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010,
- l'effet de la désactualisation de la provision pour locaux inoccupés évoquée ci-dessus, qui a conduit à la constatation d'une charge d'intérêts de 26 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011,
- l'impact, favorable à hauteur de 245, des écarts de change qui sont passés d'une perte de change de 253 au titre des neuf premiers mois de 2010 à une perte de change de 8 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Résultat net

Le Groupe a dégagé une perte nette de 268 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte nette de € 0,03 par action), après prise en compte d'un produit d'impôt de 132 (constitué par un produit d'impôt courant de 231 et une charge d'impôt différé de 99), contre une perte nette de 2 678 au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (soit une perte nette de € 0,26 par action).

NOTE 3 : COMMENTAIRES DE LA DIRECTION SUR LA PERFORMANCE DU GROUPE

(a) Présentation par le directeur général des faits marquants de la période

(i) Faits marquants au plan opérationnel

Gary Fry, directeur général du groupe Global Graphics, a commenté ces chiffres comme suit : « les résultats que nous avons dégagés au troisième trimestre, qui est habituellement le trimestre le plus faible de l'exercice, sont en ligne avec nos attentes. Etant donné la manière dont fonctionne notre modèle de concession de licences, nous nous attendons à comptabiliser dans les prochains trimestres le chiffre d'affaires afférent aux nouveaux contrats que nous avons conclus au troisième trimestre.»

« Le troisième trimestre a été la période durant laquelle les efforts intenses de développement que nous avons entrepris ont porté leurs fruits.

Dans le segment opérationnel de l'impression (Print segment), nous avons lancé la version beta du Harlequin MultiRIP, la nouvelle version du RIP Harlequin, aux performances accrues, qui a été optimisée pour piloter les systèmes d'impression numérique à pleine vitesse. Le retour que nous en avons du marché nous indique qu'il est le produit numéro un dans ce segment de marché en termes de vitesse et de qualité d'impression ; c'est ce qui nous a permis de conclure un contrat avec un nouveau grand compte qui va désormais déployer cette technologie dans ses propres produits.

Nous avons également noté avec plaisir le niveau accru d'intérêt pour nos applications dans le domaine de l'impression numérique. Au cours du troisième trimestre, nous avons également lancé la version 9 du Harlequin Server RIP, qui comprend un ensemble de nouvelles fonctionnalités qui va permettre de porter le niveau de productivité des ateliers d'impression à des niveaux inconnus jusque-là. Nos clients grands comptes nous ont fait part de leur enthousiasme quant aux perspectives commerciales que leur ouvre le lancement de cette nouvelle version.»

« Dans le segment opérationnel de la gestion de documents électroniques (eDoc segment), nous avons lancé la version beta de la plateforme Sunstone, qui a été accueillie avec grand intérêt, et fait l'objet d'évaluations par nombre de sociétés qui développent des applications logicielles visant à améliorer la productivité des salariés. gDoc Fusion et gDoc Binder sont deux exemples d'applications que nos partenaires qui utilisent nos produits en marque blanche peuvent intégrer en utilisant la plateforme Sunstone.

Nous avons également noté avec plaisir que notre bibliothèque de création de fichiers PDF s'impose dans le marché : elle a été reconnue comme étant plus rapide, et permettant une conversion de fichiers plus fidèle et d'une taille plus petite qu'Adobe® Acrobat® lors des processus de conversion des fichiers Microsoft Office en fichiers au format PDF.»

(ii) Faits marquants au plan financier

- Résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2011

Le CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 s'est élevé à 6 234, un montant inférieur de 8,1% à taux de change courants, et de 3,7% à taux de change constants, au CA consolidé de 6 780 réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Le CA réalisé dans le segment opérationnel Print (notamment celui réalisé dans les marchés de l'impression numérique) au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 a continué à être médiocre, conduisant à un repli des ventes réalisées dans ce segment de 14,7% par rapport aux ventes réalisées dans ce même segment au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, à taux de change constants.

Le CA réalisé dans le segment eDoc au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 s'est affiché en croissance de 67,2%, à taux de change constants, par rapport aux ventes réalisées dans ce même segment au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 6 290 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, contre 8 703 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, soit un repli de 27,7% d'une période sur l'autre, à taux de change courants. Ce repli a pour principales raisons l'évolution favorable de la base de coûts opérationnels suite à la mise en œuvre, au mois d'avril 2010, du plan de réorganisation des activités du Groupe.

Le Groupe a dégagé une perte opérationnelle retraitée de 693 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (équivalente à 11,1% du CA consolidé réalisé au cours de cette période), contre une perte opérationnelle retraitée de 1 691 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (qui était équivalente à 24,9% du CA consolidé réalisé au cours de cette période).

Le Groupe a dégagé une perte avant impôt retraitée de 696 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte avant impôt retraitée de € 0,07 par action), contre une perte avant impôt retraitée de 1 934 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (soit une perte avant impôt retraitée de € 0,19 par action).

Le Groupe a dégagé une perte nette retraitée de 456 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (soit une perte nette retraitée de € 0,05 par action), contre une perte nette retraitée de 2 133 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (soit une perte nette retraitée de € 0,21 par action).

- Flux de trésorerie au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011

Le Groupe a dégagé une trésorerie de 539 au titre de son exploitation au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (équivalente à 8,6% du CA consolidé réalisé au cours de la période) alors que les activités opérationnelles du Groupe avaient utilisé un flux net de trésorerie de 1 552 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (équivalent à 22,9% du CA consolidé réalisé au cours de cette période).

La trésorerie disponible au 1^{er} janvier 2011 (qui s'élevait à 1 869) a permis au Groupe de financer ces besoins opérationnels, et également d'autofinancer les investissements corporels réalisés au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (d'un total de 96), ainsi que ceux résultant de l'activation des frais de développement (cf. note 2b supra) au cours de cette même période, pour un total de 919, et de conclure la période avec une trésorerie nette consolidée se montant à 1 394.

(b) Evolution prévue par le directeur général pour l'exercice en cours

Monsieur Gary Fry a poursuivi comme suit : « les engagements que nous avons reçus de nos clients, tant dans le domaine de l'impression numérique que dans celui des applications, sont encourageants.

Notre politique d'innovation technologique nous a permis de développer de nouvelles applications qui nous permettent de conclure de nouveaux partenariats commerciaux

Notre base de coûts est restée sous contrôle depuis le début de l'exercice, alors que, dans le même temps, pour ce qui touche à la mise en œuvre de notre stratégie, nous continuons à tirer parti de la décision d'investir dans de nouveaux talents que nous avons prise au premier semestre. »

NOTE 4 : RISQUES SIGNIFICATIFS AUX PLANS OPERATIONNEL ET FINANCIER

(a) Au plan opérationnel

(i) Dépendance vis-à-vis des secteurs des arts graphiques & de l'impression numérique

L'essentiel du chiffre d'affaires du Groupe continue à provenir des ventes de solutions logicielles et de services associés aux intervenants des secteurs des arts graphiques et de l'impression numérique. Le succès futur du Groupe dépend étroitement d'une poursuite de la demande de ses produits par ces clients.

La direction du Groupe considère qu'un des facteurs importants de sa croissance a été l'évolution importante de ces secteurs, qui s'est traduite en particulier par une concentration du nombre d'intervenants de ces secteurs et une évolution technologique continue, se traduisant notamment par l'introduction de nouveaux langages de description de pages tels que XPS, le format de document fixe développé par Microsoft.

Si cette tendance devait se ralentir dans le futur, il est possible que la demande de solutions telles que celles proposées par le Groupe soit moindre que prévue.

(ii) Incapacité à réaliser la transition vers des produits ou des marchés nouveaux
Tout retard ou échec dans le développement ou la commercialisation de ses produits, y compris les mises à jour de produits existants, ou à anticiper les besoins de changement des clients comme les nouveaux besoins des marchés où le Groupe opère, pourrait avoir un effet négatif sur ses ventes et ses résultats. Dans le passé, le Groupe a réalisé une partie significative de son chiffre d'affaires dans la vente de produits nouveaux ou de nouvelles versions de produits existants (tels ses Raster Image Processors ou RIPs).

Le Groupe prévoit par ailleurs de lancer un nombre important de nouveaux produits ou de nouvelles versions de ses produits actuels, dont des versions host driver et embedded de son RIP, compatibles avec les dernières versions des systèmes d'exploitation, ou qui lui permettent de se positionner sur de nouveaux marchés, tels ceux visés par ses technologies de gestion de documents électroniques.

L'incapacité du Groupe à inclure ses technologies-clés dans de nouvelles applications ou à les porter vers de nouvelles plateformes, à anticiper ou à répondre aux évolutions technologiques ou aux besoins des clients et aux attentes des marchés pourrait freiner l'acceptation par les clients de ses produits et avoir un effet négatif sur les ventes et sur les résultats du Groupe.

(iii) Protection inadaptée de ses technologies et droits de propriété intellectuelle

Le succès du Groupe dépend étroitement des technologies qu'il a inventées. Pour protéger ses droits en la matière, le Groupe s'appuie sur un ensemble de dispositions légales ayant trait à la propriété intellectuelle, au copyright, aux secrets de fabrication et au dépôt de marques, et sur la mise en place et le respect ultérieur d'accords de confidentialité ou de limites à l'usage par les tiers de ses droits de propriété intellectuelle. Dans ce cadre, le Groupe est amené à conclure des accords écrits de confidentialité avec ses employés, ses prospects, ses clients grands comptes ou encore ses partenaires stratégiques, et à mettre en œuvre différentes mesures visant à restreindre l'accès à ses programmes, ses droits de propriété intellectuelle et aux technologies qu'il a inventées, et à en éviter la communication aux tiers.

Malgré ces efforts, dans le cas où de tels accords n'auraient pas été conclus à temps, n'auraient pas été respectés ou mis en œuvre de manière effective, le Groupe pourrait se trouver dans l'incapacité de protéger de manière efficace ses droits de propriété intellectuelle, toute action visant à faire respecter ses droits étant par nature coûteuse.

Des tierces parties non autorisées pourraient chercher à copier ou à obtenir une copie, distribuer ou utiliser les produits et les technologies développés par le Groupe. Assurer un suivi de l'utilisation frauduleuse des programmes développés par le Groupe n'est pas chose aisée. La direction du Groupe ne peut être certaine que les mesures prises pour empêcher une utilisation frauduleuse des technologies inventées par le Groupe seront pleinement efficaces, particulièrement dans les pays où les dispositions légales en la matière n'offrent pas les mêmes garanties que dans l'UE ou aux Etats-Unis.

Le code source des programmes développés par le Groupe fait lui aussi l'objet d'une protection en tant que secret de fabrication. Pour autant, lorsque cela est nécessaire, le Groupe concède des accords de licences sur tout ou partie de ses codes sources à ses clients grands comptes ou ses partenaires techniques, ce qui crée un risque potentiel d'utilisation frauduleuse ou de détournement, en dépit de l'existence de dispositions contractuelles restrictives en matière de communication, distribution, copie ou utilisation du code source des produits que le Groupe a développés.

Par ailleurs, il est possible pour des tiers non autorisés d'obtenir, de distribuer, de copier ou d'utiliser des informations confidentielles dont le Groupe est le propriétaire et de faire un travail d'ingénierie inverse sur les secrets de fabrication du Groupe.

Le Groupe est titulaire de brevets, et a déposé des demandes de brevets, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne. Le Groupe n'a aucune certitude absolue sur l'absence de remise en cause de ses brevets, sur le fait que les demandes de brevets qui ont été déposées seront acceptées, ou que les motifs qui ont permis l'obtention de brevets ou ceux qui fondent les demandes de brevets seront d'une force suffisante pour assurer une protection efficace des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

(iv) Coûts liés à la défense de droits de propriété intellectuelle

Dans le cadre de la mise en œuvre d'actions visant à faire valoir ses droits en matière de propriété intellectuelle, à acquérir de tels droits auprès de tiers, ou à se défendre dans le cas de violations supposées ou de contestations des droits de tierces parties, y compris d'antériorité en matière de brevets, le Groupe a été, et pourra être à l'avenir, partie à des demandes, des négociations ou des actions dilatoires dans ce domaine.

Le coût d'un litige ou d'une plainte en matière de droits de propriété intellectuelle est généralement élevé et est susceptible d'avoir un effet perturbant sur la marche du Groupe dans la mesure où de telles actions détournent l'énergie et l'attention de la direction et des personnes-clés au plan technique de la gestion quotidienne des affaires du Groupe.

Bien que jusqu'ici le Groupe ait été en mesure de faire échouer ou de résoudre avec succès les actions et les demandes en cette matière, rien ne garantit que cela sera le cas si de telles actions et demandes lui étaient faites à l'avenir.

Le Groupe pourrait également devoir payer cher le fait d'utiliser dans ses produits les droits de propriété intellectuelle de tiers. Le respect des droits détenus par des tiers en matière de propriété intellectuelle pourrait conduire le Groupe à déboursier des sommes importantes, amener le Groupe à conclure des accords de licence ou prévoyant le versement de royalties dont les termes ne lui seraient pas favorables, empêcher le Groupe de commercialiser certains de ses produits, affecter les marchés sur lesquels le Groupe est présent, ou encore obliger le Groupe à conclure des accords avec ses clients aux termes desquels le Groupe s'engagerait à indemniser ces derniers, et qui pourraient comprendre diverses clauses susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la marche des affaires du Groupe.

(v) Caractère variable des résultats et facteurs expliquant cette variabilité
Conséquence d'un ensemble de facteurs présentés dans le présent rapport, le chiffre d'affaires et les résultats consolidés du Groupe pour un trimestre donné sont difficiles à prévoir. Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe est susceptible de connaître une croissance moindre que prévue, voire, lors de certaines périodes, s'afficher en repli.

Par ailleurs, le Groupe communique de manière régulière des prévisions de résultats. Ces prévisions tiennent compte d'un certain nombre d'hypothèses, y compris certaines relatives aux prix de vente des produits, aux prévisions en matière de demande, aux fluctuations saisonnières de la demande, au poids de la concurrence, et à la manière dont les nouveaux produits ou les nouvelles versions de produits existants seront accueillis par les clients.

Si une ou plusieurs de ces hypothèses s'avéraient inexactes, les résultats réels du Groupe pourraient être significativement différents de ceux anticipés, estimés ou projetés.

(vi) Environnement économique défavorable

La crise économique mondiale qui se poursuit a pesé et devrait continuer à peser sur les investissements faits par les clients dans les produits commercialisés par les clients du Groupe, particulièrement dans le segment opérationnel Print. Des ventes réduites par ses clients ont pour conséquence un niveau de vente moindre pour les produits du Groupe.

Par ailleurs, pour le cas où les clients du Groupe ne seraient pas en mesure de réaliser des ventes suffisantes ou de sécuriser le financement nécessaire à leur exploitation, ils pourraient se trouver dans l'impossibilité de procéder au règlement des sommes dues au Groupe, ou de ne le faire qu'avec retard, voire de modifier, repousser ou annuler les prévisions d'achat des produits commercialisés par le Groupe, ce qui ne manquerait pas d'avoir un effet défavorable sur le niveau des ventes du Groupe.

En outre, les charges opérationnelles du Groupe pourraient augmenter, en raison notamment de la nécessité d'augmenter les rémunérations, ce qui aurait un effet négatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Lors de la préparation desdits états, la direction du Groupe est amenée à faire des estimations et à utiliser des hypothèses pour établir la valeur de certains postes de ces états financiers ou rédiger certaines notes annexes, qui sont, pour certaines d'entre elles, basées sur des prévisions de résultats futurs. L'environnement économique défavorable et la volatilité accrue qui en découle conduisent à augmenter le risque que les résultats réels du Groupe puissent être sensiblement des prévisions faites par la direction du Groupe, conduisant à la nécessité de constater des ajustements dans les états financiers consolidés des exercices futurs.

Merci de vous référer également à la note 4c du présent rapport pour une information sur les risques liés à l'utilisation d'estimations comptables et de prévisions.

(vii) Recrutement et rétention des personnes-clés

Une part importante du succès futur du Groupe dépendra de la continuité dans la composition de l'équipe de direction, aussi bien au niveau de la direction générale que des autres membres de cette équipe. Les personnes qui la composent ont une grande connaissance du Groupe et de son fonctionnement et la perte d'un des membres de cette équipe pourrait avoir des conséquences dommageables pour la marche du Groupe.

Celle-ci dépend aussi de sa capacité à attirer, retenir et motiver des personnes talentueuses et hautement qualifiées, notamment dans les domaines du développement et du support technique. La demande est forte et la concurrence intense pour ce type de profils. Si le Groupe venait à ne plus être capable d'attirer puis de retenir ces personnes-clés, la marche de ses affaires pourrait en être affectée.

(b) Au plan financier

Les activités du Groupe l'exposent à un certain nombre de risques au plan financier, notamment de change, de crédit, de liquidité et de taux d'intérêts.

(i) Risque de change

Le Groupe a des activités dans diverses régions du monde et est de ce fait exposé aux risques de fluctuation des parités de changes de plusieurs devises, particulièrement la livre britannique et le dollar américain, qui affectent aussi bien les transactions commerciales futures que les actifs et passifs inscrits à l'état de situation financière consolidée (notamment la trésorerie et les créances clients) ou les investissements nets réalisés dans les filiales étrangères.

- Risque inhérent aux transactions commerciales futures et aux postes de bilan
Pour gérer le risque de change inhérent à certaines transactions commerciales futures, ou aux actifs et passifs inscrits à l'état de situation financière consolidée (qui sont libellés dans une devise qui n'est pas la devise de fonctionnement de l'entité), certaines entités du Groupe ont parfois recours à des contrats de ventes à terme de devises ou d'options de change souscrits auprès d'établissements financiers de premier plan, après revue et accord du directeur financier du Groupe.

Le Groupe n'avait pas de contrats de cette nature au 30 septembre 2011 et au 31 décembre 2010 : par suite, le Groupe n'a enregistré aucun écart de change au titre de tels contrats au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, à comparer à une perte de change d'un montant de 108 au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

- Risque inhérent aux investissements dans les filiales étrangères

Par ailleurs, le Groupe a réalisé des investissements dans certaines filiales étrangères qui l'exposent à un risque de change. Le risque de change inhérent à l'investissement réalisé dans les filiales anglaise et américaine est couvert, lorsque cela est utile, au travers de la souscription d'emprunts libellés dans les devises correspondantes.

Pour de plus amples informations sur ce point, merci de bien vouloir vous référer à la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(ii) Risque de crédit

Les principaux instruments financiers qui sont susceptibles de faire courir au Groupe un risque de crédit sont les créances clients.

Dans la mesure où il propose et commercialise ses produits et services à une large base de clientèle, qui comprend aussi bien des grands comptes, des distributeurs, que des intégrateurs de systèmes, le Groupe estime que le risque de crédit est limité, même si un nombre relativement restreint de clients a contribué à réaliser une part importante du chiffre d'affaires du Groupe au cours des dernières années, en raison d'une certaine concentration de la demande dans les marchés servis par le Groupe.

Les dix principaux clients ont représenté environ 58,4% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (contre 63,5% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, et 64,1% du CA consolidé réalisé au cours de l'exercice 2010). Les cinq premiers clients du Groupe ont représenté environ 42,3% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (contre 44,1% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, et 45,1% du CA consolidé réalisé au cours de l'exercice 2010), alors que le premier client a représenté environ 14,7% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 (contre 17,4% du CA consolidé réalisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, et 16,8% du chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours de l'exercice 2010).

(iii) Risque de liquidité

Du fait de la nature dynamique de ses activités, le Groupe cherche à se garantir une grande flexibilité dans le financement de ses activités en disposant de diverses facilités de crédit.

Compte tenu d'une trésorerie consolidée s'élevant à 1 394 au 30 septembre 2011 et d'une absence de dettes financières à cette même date, le Groupe n'a pas jugé utile de chercher à disposer de telles lignes de crédit au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(iv) Risque de taux d'intérêts

Dans la mesure où le Groupe ne dispose pas d'actifs ou de passifs significatifs qui lui rapportent des produits d'intérêts ou lui coûtent des charges d'intérêts tant au 30 septembre 2011 qu'au 31 décembre 2010, les résultats et les flux de trésorerie dégagés par son activité au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 n'ont pas été significativement affectés par les variations de taux d'intérêts au cours de ces périodes.

Pour de plus amples informations sur ce point, merci de bien vouloir vous référer à la note 6 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(v) Risque lié à une exposition aux dettes souveraines

Le Groupe n'avait aucune exposition aux dettes souveraines au terme et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, puisqu'il ne détenait aucun actif financier de cette nature durant cette période.

(c) Autres facteurs de risques significatifs

(i) Recours aux estimations comptables et utilisation de prévisions

La préparation des états financiers selon les normes comptables internationales oblige la direction du Groupe à faire certaines estimations comptables et à avoir recours à des prévisions. Elle requiert également de la part de la direction du Groupe un discernement dans la mise en œuvre des règles et méthodes comptables retenues par le Groupe, et le recours à des estimations et des hypothèses pour la détermination de certains montants indiqués tant à l'actif qu'au passif de l'état de situation financière consolidée, ainsi qu'en produits ou en charges au compte de résultat consolidé.

Ces estimations et hypothèses sont basées sur des données historiques et divers facteurs jugés pertinents lors de la prise de décision, lesquels comprennent des prévisions de ventes et de flux de trésorerie correspondants, aussi bien pour des solutions logicielles éprouvées telles que le RIP software dont les ventes sont rapportées dans le segment d'activité Print, que des applications récemment lancées telles que gDoc Fusion, pour lesquelles la direction du Groupe prévoit une croissance significative d'une période à une autre dans les années à venir, et qui vont servir de bases à l'évaluation des postes d'actif et de passif dont le montant ne peut être obtenu directement d'une autre manière.

Il est tout à fait possible que les résultats réels futurs soient très différents de ceux estimés.

Ces estimations et les hypothèses qui les sous-tendent font l'objet d'une revue régulière par la direction du Groupe. Toute révision des estimations comptables affecte le résultat de la période dans laquelle cette révision intervient si cette révision n'affecte que cette seule période, mais également les périodes futures si cela s'avère nécessaire.

Merci de vous référer aux notes 4a (ii) et 4c (ii) des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011 pour de plus amples informations sur les estimations comptables importantes et l'utilisation de prévisions de ventes et de trésorerie, ainsi que les risques qui en découlent, la révision des hypothèses retenues à une date donnée pouvant conduire à devoir déprécier la valeur nette comptable des écarts d'acquisition, des autres actifs incorporels (notamment ceux provenant de l'activation de frais de développement) ou encore des actifs d'impôt différé.

(ii) Changements à venir ou interprétations des principes comptables.

Comme indiqué à la note 2a des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011, le Groupe établit ses comptes consolidés selon les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS), révisées le cas échéant, et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board, tels qu'adoptées par l'Union européenne.

Les modifications apportées à ces règles, ou le retard pris dans l'adoption de nouveaux standards par l'Union européenne, sont susceptibles d'avoir un effet significatif sur les comptes du Groupe, voire d'affecter de manière rétrospective les résultats des exercices ou périodes passés.

Les principes comptables utilisés par le Groupe qui sont susceptibles d'être affectés par des exposés-sondages récemment publiés sont les suivants :

- Le 31 mars 2009, l'IASB avait soumis à commentaires un exposé-sondage sur les impôts sur les résultats, qui proposait d'apporter des changements à la manière dont sont comptabilisés ces impôts, dans une optique de convergence avec les règles utilisés aux Etats-Unis. Au vu des réponses reçues, cette ambition a été revue à la baisse et s'est uniquement traduite par la publication de certaines révisions à la norme existante en décembre 2010. La refonte de la norme actuelle, IAS 12, Impôts sur le résultat, est pour sa part repoussée à une date ultérieure.

- Le 24 juin 2010, l'IASB et le FASB avaient soumis à commentaires un exposé-sondage intitulé Revenue from Contracts with Customers : il était alors prévu que soit publiée une nouvelle norme sur la reconnaissance et la comptabilisation du chiffre d'affaires avant le terme du premier semestre 2011 pour remplacer les deux standards actuels en la matière : IAS 11, Contrats de construction et IAS 18, Chiffre d'affaires, ainsi que les interprétations y afférentes. Le 15 juin 2011, l'IASB et le FASB ont publié un communiqué indiquant qu'un nouvel exposé-sondage serait soumis à consultation au cours du troisième trimestre 2011, l'objectif affiché étant de publier une nouvelle norme dans le courant de l'année 2012.

NOTE 5 : PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Merci de bien vouloir vous référer pour de plus amples informations sur ce point à la note 15 de l'annexe aux états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

NOTE 6 : DONNEES RELATIVES AU PERSONNEL

(a) Localisation géographique

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
Royaume-Uni	65	53
Etats-Unis d'Amérique	8	9
Japon	2	2
Europe continentale	2	2
Total	77	66

(b) Ventilation par activité

	30 septembre 2011	31 décembre 2010
Recherche & développement	49	35
Vente et support	17	20
Administration et autres	11	11
Total	77	66

En outre, au 30 septembre 2011, le Groupe avait recours aux services de 3 consultants, dont 2 développeurs.

NOTE 7 : DROITS DE VOTE ET ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS

(a) Droits de vote au 30 septembre 2011

(i) Nombre théorique de droits de vote

Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote double	7 720
Nombre d'actions auxquelles est attaché un droit de vote simple	10 282 061
Nombre théorique de droits de vote attachés aux actions ordinaires en circulation au 30 septembre 2011	10 297 501

(ii) Nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum en assemblée

Nombre théorique de droits de vote tel que déterminé ci-dessus	10 297 501
Nombre de droits de vote attaché aux actions auto-détenues	(168 081)
Nombre de droits de vote à retenir pour le calcul du quorum en assemblée arrêté au 30 septembre 2011	10 129 420

(b) Actionnaires significatifs

(i) Stichting Andlinger & Co. Euro-Foundation

Au 30 septembre 2011, la Stichting Andlinger & Co. Euro-Foundation détenait 2 883 001 actions dans le capital de la Société (représentant environ 28,02% du capital), auxquelles étaient attachés 2 883 021 droits de vote, représentant environ 28,00% du nombre total des droits de vote attachés aux actions formant le capital de la Société au 30 septembre 2011.

(ii) Autres actionnaires significatifs

Au 30 septembre 2011, le Groupe n'avait pas d'information sur la détention par un actionnaire autre que celui indiqué ci-dessus de plus de 5,0% du capital de la Société, ou de plus de 5,0% du total théorique des droits de vote attachés aux actions formant le capital de la Société indiqué note 7a.

NOTE 8 : INFORMATIONS RELATIVES A GLOBAL GRAPHICS SA

Dans la mesure où Global Graphics n'a qu'un unique employé, et que la totalité du chiffre d'affaires réalisé par Global Graphics SA provient de la refacturation de frais de siège aux entités opérationnelles du Groupe, il n'est pas fourni d'informations sur les résultats sociaux de cette société au titre du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011, dans la mesure où ces informations n'ont pas été jugées pertinentes dans le cadre de la présentation des états financiers consolidés résumés du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

GROUPE GLOBAL GRAPHICS
ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER
POUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2011

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés qui sont inclus dans le rapport financier du Groupe pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 sont établis en conformité avec IAS 34, Information Financière Intermédiaire, et plus généralement, avec les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards ou IFRS), et les interprétations y afférentes, promulguées par l'International Accounting Standards Board, tels qu'adoptées par l'Union européenne, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe Global Graphics au titre des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

J'atteste également que le rapport d'activité intermédiaire, qui est présenté ci-avant, présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, et fait notamment mention des événements importants survenus au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 et de leur incidence sur les comptes consolidés résumés établis au titre de cette période, des principaux risques et incertitudes affectant les trois mois restants de l'exercice en cours, ainsi que des principales transactions entre parties liées intervenues au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Fait à Bruxelles (Belgique), le 2 novembre 2011,

Gary Fry
Directeur général